

55 ANS APRÈS LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

L'Algérie consolide son leadership continental

Cinquante-cinq ans après la nationalisation des hydrocarbures, l'Algérie revendique plus que jamais son statut de puissance énergétique régionale et d'acteur central de la souveraineté africaine. De l'acte fondateur du 24 février 1971 à la mise en œuvre du plan hydrocarbures 2026-2030, le pays inscrit son action dans une continuité stratégique où la maîtrise des ressources naturelles constitue un levier d'industrialisation, de stabilité et d'influence continentale. P 3

• **De nouveaux défis à relever**



BOURSE D'ALGER
**La valeur
des transactions dépasse
les 10 milliards DA** P 2

LA DÉMINÉRALISATION
DE L'EAU AU GRAND SUD
**Un choix stratégique
et rentable** P 5

PÊCHE
**Vers la création d'un fonds
d'indemnisation des pêcheurs
pour cause d'intempéries et de
repos biologique** P 5

INDRIVE RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION WIN NELKA 10 240 repas d'iftar à offrir dans les hôpitaux durant le Ramadan

InDrive, l'application de VTC et de services urbains, renouvelle pour la deuxième année consécutive sa collaboration avec l'ONG Win Nelka, à l'occasion du lancement de son initiative Ramadan 2026. Cette action vise à renforcer la mobilisation solidaire et à générer un impact social et économique concret au profit des communautés en situation de précarité à travers l'Algérie.

Cette année, inDrive ambitionne d'augmenter les dons en permettant la collecte de «Fanous» via les trajets effectués sur l'application durant le mois de Ramadan. Les contributions permettront de financer plus de 10 240 repas d'iftar et colis alimentaires au profit de bénéficiaires en situation de précarité hospitalisés dans plusieurs établissements de santé à travers le pays. Le mécanisme de don est simple : pour chaque trajet effectué sur l'application, l'utilisateur a la possibilité de collecter cinq Fanous, rendant la contribution solidaire accessible et engageante tout au long du mois sacré.

À ce sujet, Wail Almamam, Directeur Général d'inDrive, a déclaré : « La priorité de inDrive est avant tout humaine : soutenir les personnes nécessiteuses en étant utile là où les besoins sont réels, afin de générer un impact tangible sur le terrain. En associant chaque trajet à un geste de solidarité, nous permettons à nos utilisateurs de contribuer directement au financement de repas destinés à des bénéficiaires hospitalisés durant le mois de Ramadan. Ainsi, chaque course devient un acte concret de générosité envers une personne dans le besoin. »

De son côté, Fares Abou Dekka, chargé de l'information et de la communication de l'association Win Nelka, a déclaré : « L'association mène ces initiatives pour la sixième année consécutive. Le Ramadan 2025 a été marqué par un partenariat réussi avec inDrive, qui a permis la distribution de plus de 10 000 box "Kasser Siyamek box" et de plus de 2 000 repas d'iftar. En Ramadan 2026, le partenariat entre les deux parties est renouvelé, avec une contribution de inDrive de plus de 10 000 box et de plus de 1 000 repas d'iftar. L'association Win Nelka exprime sa reconnaissance et ses remerciements pour ce soutien, et souhaite la pérennisation de ce partenariat dans les années à venir à travers les projets Ramadan et d'autres initiatives sociales.

Au-delà de l'aide alimentaire, cette initiative vise également à permettre aux passagers algériens de générer un impact positif à travers des gestes du quotidien. En intégrant la solidarité au cœur de la mobilité urbaine, inDrive met en lumière l'importance du soutien communautaire et de la cohésion sociale durant le mois de Ramadan, tout en valorisant l'esprit de générosité et de compassion au cœur des traditions du mois sacré. »

Communiqué

BOURSE D'ALGER

La valeur des transactions dépasse les 10 milliards DA

La Bourse d'Alger confirme son entrée dans une nouvelle phase de développement. Après plusieurs années d'activité modérée, le marché financier algérien enregistre une dynamique inédite depuis 2024, portée par une série de réformes structurelles et par l'introduction de nouveaux acteurs. Au second semestre 2025, la valeur des transactions a dépassé les 10 milliards de dinars algériens, tandis que les échanges du dernier trimestre ont atteint près de 52 millions de dollars, selon un rapport du Fonds monétaire arabe qui classe Alger au deuxième rang des bourses arabes en matière de croissance sur cette période.

Par Selma R.

Après des années de relative discrétion, la place financière d'Alger s'est résolument engagée dans une transformation structurelle, avec l'ambition affirmée de devenir un véritable levier de financement et un pilier central de la diversification économique nationale. Invité de la « Chaîne 1 » de la Radio nationale, le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, a souligné que « depuis 2024, la Bourse d'Alger est entrée dans une autre dynamique », après une longue période d'activité limitée. Selon lui, cette évolution est directement liée aux réformes engagées dès 2023, une année charnière marquée par la modernisation en profondeur du cadre réglementaire et par la publication de onze nouveaux règlements au Journal officiel, destinés à aligner le marché financier algérien sur les standards internationaux.

Parmi les mesures phares figure la création, en 2023, du « Marché de croissance », destiné aux PME et aux startups. Dans la continuité des orientations présidentielles visant à diversifier les sources de financement, la COSOB a annoncé une exonération exceptionnelle des frais d'introduction en Bourse au profit des startups pour la période 2026-2028. Cette mesure s'applique aux entreprises levant un montant n'excédant pas 500 millions de dinars. Selon M. Bouzenada, cette exonération représente une économie d'environ 3 millions de dinars par opération, couvrant les frais normalement dus à la COSOB, à la Société de gestion de la Bourse des valeurs ainsi qu'à Algérie Clearing. « Nous attendons que les startups viennent profiter de ces avantages. Peu de pays offrent ce type

de facilités », a-t-il affirmé, précisant que les entreprises concernées doivent disposer d'un historique financier de trois à cinq années d'activité. Au-delà des startups, la Bourse ambitionne de devenir une alternative crédible au financement bancaire traditionnel. « Le financement par le marché est, par nature, moins limité que le financement bancaire soumis à des règles prudentielles », a expliqué le président de la COSOB, insistant sur la nécessité d'élargir la base des entreprises cotées pour accroître la profondeur du marché.

Sur le plan réglementaire, la réforme engagée en 2023 a également porté sur la transparence. Un nouveau règlement, récemment publié au Journal officiel, remplace le dispositif en vigueur depuis l'an 2000. Il impose aux sociétés cotées de publier leurs états financiers de manière semestrielle et annuelle, tout en procédant à un « reporting immédiat » des informations dites « significatives », c'est-à-dire susceptibles d'influencer le cours de l'action. Le texte introduit aussi l'obligation progressive de divulguer des informations extra-financières liées à la durabilité, à la protection de l'environnement et à la gouvernance, conformément aux standards internationaux. « La transparence est au cœur du processus. Elle protège l'investisseur et renforce la crédibilité du marché », a insisté M. Bouzenada. Des sanctions graduées sont prévues en cas de manquement aux obligations de publication.

Un projet de mise en place de sukuk est en cours

Pour démocratiser davantage l'investissement, la COSOB travaille également à la création de nouveaux Organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Un

groupe de travail, en coordination avec l'Association des banques et établissements financiers, planche sur la mise en place d'une ou deux nouvelles structures permettant de canaliser l'épargne des petits investisseurs vers les actions et obligations cotées. Parallèlement, la modernisation technologique s'accélère.

Sept plateformes électroniques ont été récemment lancées afin de faciliter les opérations boursières. Désormais, l'investisseur peut passer ses ordres d'achat ou de vente directement via son application bancaire, sans se déplacer physiquement auprès d'un intermédiaire. La Bourse d'Alger bénéficie en outre d'incitations fiscales importantes. Les sociétés cotées sont exonérées de l'impôt sur les bénéfices pendant une période déterminée, tandis que les dividendes perçus par les investisseurs sont exonérés de l'impôt sur le revenu global.

Des avantages que M. Bouzenada juge « particulièrement attractifs comparativement à d'autres places financières ».

Enfin, la COSOB travaille au développement du marché des obligations et des instruments conformes à la finance islamique. Un projet de mise en place de sukuk est en cours, afin d'élargir la gamme de produits financiers et d'attirer une épargne attachée aux principes de la finance participative. Pour le président de la COSOB, le défi majeur reste l'élargissement du nombre d'entreprises cotées. « Le principal défi aujourd'hui est d'augmenter le nombre de sociétés sur le marché. Plus le nombre d'entreprises est important, plus la profondeur et la liquidité du marché s'améliorent », a-t-il souligné, rappelant que la Bourse est « le miroir de l'économie nationale » et qu'elle doit, à terme, refléter la diversité et le potentiel des différents secteurs productifs du pays.

STATION DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE TILGHEMT À HASSI R'MEL

Mise en service partielle de la première turbine à gaz

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement et de modernisation des infrastructures énergétiques nationales, Sonelgaz poursuit le renforcement des capacités de production d'électricité dans les régions stratégiques. Ainsi, la station de production d'électricité de Tilghemt, située dans la région de Hassi R'mel, a franchi une étape importante avec la mise en service partielle de la première turbine à gaz.

« Le 21 février 2026, la turbine à gaz d'une

capacité totale de 184 MW a été reliée avec succès au réseau électrique national, avec une charge minimale de 20 MW, lors d'une opération technique stratégique couronnée par les phases d'essais et de contrôles avant l'exploitation commerciale », indique Sonelgaz dans un communiqué.

La capacité totale installée de la station est de 368 MW, ce qui permettra, une fois l'exploitation complète entamée, de renforcer les capacités nationales de production d'électricité, sécuriser l'approvisionnement énergétique,

en particulier lors des pics de demande, améliorer la fiabilité du réseau électrique, soutenir le développement économique régional et répondre aux besoins croissants en énergie. Cette étape marque une avancée significative dans la réalisation de ce projet structurant, illustrant l'engagement des équipes techniques et des partenaires mobilisés pour garantir une performance optimale et la continuité du service public de l'électricité.

R E.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

55 ANS APRÈS LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

L'Algérie consolide son leadership continental

Cinquante-cinq ans après la nationalisation des hydrocarbures, l'Algérie revendique plus que jamais son statut de puissance énergétique régionale et d'acteur central de la souveraineté africaine. De l'acte fondateur du 24 février 1971 à la mise en œuvre du plan hydrocarbures 2026-2030, le pays inscrit son action dans une continuité stratégique où la maîtrise des ressources naturelles constitue un levier d'industrialisation, de stabilité et d'influence continentale.

Par Selma R.

Plus qu'un simple héritage historique, la nationalisation apparaît aujourd'hui comme le point de départ d'une dynamique d'expansion maîtrisée. À travers le plan hydrocarbures 2026-2030, l'augmentation programmée de la production, le développement du gaz naturel liquéfié, la diplomatie énergétique africaine et l'essor minier, l'Algérie entend consolider durablement son leadership continental. Invité du Forum de la Radio nationale, Sofiane Ouffa, directeur de la coopération internationale au ministère des Hydrocarbures et des Mines, a replacé cette trajectoire dans sa profondeur historique. « Le 24 février 1971 n'était pas seulement une décision économique, c'était un choix souverain, un prolongement de l'indépendance de 1962 », a-t-il rappelé, évoquant la décision prise par Houari Boumédiène. « Si la révolution nous a permis de récupérer la terre, la nationalisation nous a permis de récupérer nos richesses », a-t-il insisté. Selon lui, l'un des acquis majeurs de cette décision historique réside dans la construction d'une industrie énergétique intégrée. « L'objectif n'était pas seulement de produire du pétrole et du gaz, mais d'ériger une véritable industrie nationale », a-t-il souligné. Aujourd'hui, l'Algérie ne se limite plus à l'exportation d'hydrocarbures bruts. Le pays dispose d'une chaîne industrielle complète intégrant raffinage, pétrochimie et production d'engrais. Six raffineries sont en activité, deux complexes d'engrais fonctionnent, tandis que d'autres unités sont développées en partenariat. L'autosuffisance en produits pétro-

liers et en engrais est désormais assurée, avec une capacité d'exportation significative. « L'indépendance énergétique ne signifie pas uniquement posséder les ressources, mais savoir les transformer et les valoriser », a affirmé le responsable.

Sonatrach, pilier de la souveraineté énergétique

Au cœur de ce dispositif se trouve Sonatrach, première entreprise africaine et classée dixième mondiale dans son secteur. Forte de plus de 150 filiales et de plus de 150 000 employés, tous issus du système universitaire national, la compagnie constitue, selon Sofiane Ouffa, « le bras stratégique de la souveraineté énergétique algérienne ». Il précise que 80 % des projets d'exploration et de production sont développés par Sonatrach avec ses propres moyens, tandis que 20 % sont réalisés en partenariat. « Travailler avec des partenaires étrangers n'est pas une dépendance, c'est un choix stratégique pour capter technologie et investissements, tout en gardant la maîtrise nationale », a-t-il expliqué. Présente en Afrique et en Amérique latine, notamment au Pérou, en Libye, au Mali, au Niger et en Mauritanie, Sonatrach est aujourd'hui perçue par plusieurs États africains comme un modèle d'entreprise nationale intégrée et opérationnelle. Sur le plan international, l'Algérie capitalise sur une réputation de fiabilité bâtie sur la durée. Le pays approvisionne l'Europe en gaz depuis près de quarante ans et fournit la Turquie depuis 1986. Il dispose de deux axes stratégiques d'exportation : les gazo-

ducs reliant l'Italie et l'Espagne, ainsi que le gaz naturel liquéfié. L'Algérie fut d'ailleurs la première au monde à exporter du GNL en 1964. « Cette avance technologique a forgé notre crédibilité internationale », a rappelé Sofiane Ouffa, soulignant que le GNL offre aujourd'hui une flexibilité accrue vers les marchés asiatiques et latino-américains. Dans un contexte marqué par la hausse continue de la demande mondiale, cinq nouveaux contrats d'exploration ont été signés récemment et un second appel d'offres est prévu au premier semestre 2026. « Nous recevons quotidiennement des demandes de nouveaux clients. Le gaz restera une énergie d'accompagnement essentielle dans la transition énergétique mondiale », a-t-il affirmé.

Le gazoduc transsaharien, symbole d'intégration africaine

Parmi les projets structurants figure le gazoduc transsaharien reliant le Nigeria, le Niger et l'Algérie. Quatre réunions ministérielles ont déjà été tenues afin d'accélérer sa mise en œuvre. Environ 800 kilomètres restent à réaliser au Niger, tandis que les infrastructures sont largement avancées au Nigeria. Pour Sofiane Ouffa, ce projet dépasse largement sa dimension technique. « Nous ne voyons pas ce projet comme un simple tube de gaz. C'est un projet de développement africain intégré », a-t-il insisté. Il estime que ce corridor énergétique contribuera à la création d'emplois, à la stimulation des investissements et à la stabilisation régionale, tout en renforçant la sécurité énergétique européenne. L'Algérie place également l'énergie au cœur

de sa diplomatie continentale. Plus de dix pays africains ont été visités ces deux dernières années dans le cadre de partenariats énergétiques renforcés. Le Sommet du gaz tenu à Alger en mars 2024 a consacré la promotion de la souveraineté énergétique africaine comme priorité stratégique. Sofiane Ouffa rappelle un paradoxe frappant : l'Afrique détient environ 13 % des réserves mondiales de gaz, mais près de 300 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité. « Nous ne concevons pas l'énergie comme un instrument de pression, mais comme un outil de coopération et de développement », a-t-il affirmé. Cette approche repose sur le transfert de compétences, la formation des cadres et l'accompagnement des compagnies africaines vers un modèle d'opérateur intégré, capable d'assurer production, transformation et valorisation locale.

La diversification minière, nouvelle frontière stratégique

Parallèlement aux hydrocarbures, l'Algérie accélère le développement de son secteur minier. Le projet de fer de Gara Djebilet, les complexes intégrés de phosphates ainsi que les projets liés au zinc et au plomb traduisent cette volonté de diversification. Le pays dispose également de réserves d'or et de terres rares. « Lorsque nous possédons les matières premières, il est logique de les transformer localement », a expliqué Sofiane Ouffa. L'objectif est double : réduire la facture d'importation et accroître la valeur ajoutée nationale, tout en consolidant la souveraineté économique.

HYDROCARBURES

De nouveaux défis à relever

Synthèse Zahir R.

Le 24 février 1971 demeure l'un des actes fondateurs majeurs de l'histoire économique nationale. En décidant la nationalisation de ses hydrocarbures, l'Algérie faisait le choix de la souveraineté énergétique et posait les bases d'un modèle de développement structuré autour de ses ressources naturelles. Cinquante-cinq ans plus tard, ce secteur reste au cœur des équilibres économiques du pays, entre réalisations majeures, défis structurels et nouvelles orientations stratégiques. S'exprimant sur les ondes de la radio internationale à l'occasion de cette commémoration, Abdelmadjid Attar, ancien ministre de l'Énergie et ex-PDG de Sonatrach, a rappelé la portée historique de la nationalisation, qu'il qualifie d'« avènement de l'indépendance énergétique du pays », soulignant qu'elle a permis à l'Algérie de devenir un acteur énergétique de premier plan sur les scènes africaine et internationale. Plus d'un demi-siècle après 1971, l'Algérie affiche des indicateurs énergétiques solides. Elle est aujourd'hui le premier exportateur africain de gaz naturel et le troisième producteur de pétrole sur le continent. La production nationale avoisine le million de barils par jour, tandis que celle du gaz naturel atteint près de 110 milliards de mètres cubes par an. En effet, ces performances traduisent une

consolidation réelle de la souveraineté énergétique nationale, rendue possible par la mise en place progressive d'un cadre institutionnel et industriel maîtrisé. Après la fin du système des concessions en 1971, l'État algérien est devenu propriétaire exclusif des richesses du sous-sol, contrôlant 51 % des compagnies pétrolières et la totalité des gisements de gaz. Cette politique a permis la structuration d'un domaine minier national et l'émergence de nouvelles formes de partenariats énergétiques, a rappelé Attar, .

Des réalisations structurantes sur toute la chaîne énergétique

L'ancien ministre a mis également en avant les réalisations majeures accumulées au fil des décennies, notamment la maîtrise progressive de l'ensemble de la chaîne énergétique. Les années 1980 et 1990 ont été marquées par le développement de la pétrochimie, la formation de milliers d'ingénieurs et la construction de complexes de GNL à Arzew et Skikda, renforçant les capacités d'exportation du pays. La promulgation de la loi pétrolière de 1986 a constitué un autre tournant décisif, en stimulant l'exploration en partenariat et en permettant le renouvellement des réserves. À la fin des années 1990, l'Algérie disposait de niveaux de réserves comparables à ceux de 1971, signe d'une gestion efficace de ses

ressources. Parallèlement, la réalisation de grands gazoducs vers l'Europe, notamment Transmed et Medgaz, a porté la capacité d'exportation gazière à plus de 50 milliards de mètres cubes par an, sans compter les volumes exportés sous forme de GNL. Malgré ces acquis, Abdelmadjid Attar souligne que le secteur fait aujourd'hui face à des défis majeurs. Le premier concerne la baisse relative des réserves conventionnelles, estimées à environ 12 milliards de barils de pétrole et 2 200 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Cette situation impose une intensification des efforts d'exploration et, à terme, le développement des ressources non conventionnelles, évaluées à plus de 22 000 milliards de mètres cubes techniquement récupérables. Le second défi réside dans la forte croissance de la consommation énergétique interne, notamment du gaz naturel, dont près de 50 % est aujourd'hui absorbé par le marché local. À ce rythme, une hausse annuelle de 6 à 7 % pourrait réduire les volumes exportables à moyen terme, mettant sous pression les recettes extérieures du pays. Enfin, la transition énergétique mondiale et l'instauration de mécanismes comme la taxe carbone aux frontières européennes constituent une contrainte supplémentaire pour les exportations algériennes. Ces mutations imposent des investissements massifs, évalués à plusieurs dizaines de mil-

liards de dollars, afin d'adapter le secteur aux nouvelles exigences environnementales et économiques. Face à ces mutations, Abdelmadjid Attar plaide pour une stratégie combinée, fondée à la fois sur le maintien du rôle central des hydrocarbures, notamment du gaz naturel, et sur l'accélération de la diversification énergétique et économique. Selon lui, le gaz restera un pilier du mix énergétique mondial jusqu'à 2050, voire au-delà, mais la sortie progressive de la dépendance à la rente pétrolière demeure un impératif stratégique. Cette diversification passe par le développement de secteurs productifs tels que l'agriculture, les mines, l'industrie et les services, afin de créer de nouvelles richesses, réduire les importations et renforcer la résilience de l'économie nationale. Sur le plan continental, l'Algérie renforce progressivement sa présence en Afrique, où elle occupe une place stratégique en tant que premier producteur et exportateur de gaz naturel. Abdelmadjid Attar insiste sur l'importance du partenariat énergétique avec les pays africains, notamment autour du projet du gazoduc transsaharien reliant le Nigeria à l'Europe via le Niger et l'Algérie. Ce projet, capable d'acheminer jusqu'à 30 milliards de mètres cubes de gaz par an, revêt une dimension régionale majeure, bien au-delà de son seul aspect commercial.

ORAN

Reprise de la production à l’usine de dessalement d’eau de mer de Cap Blanc

La production d’eau a repris à l’usine de dessalement d’eau de mer de Cap Blanc (Oran), hier samedi, après un arrêt préventif qui a duré quelques jours, a-t-on appris, dimanche, auprès de l’Entreprise algérienne de dessalement de l’eau (filiale du groupe Sonatrach). Le chargé de communication auprès du PDG de l’entreprise, Mouloud Hachelaf, a précisé à l’APS que l’usine a repris sa production, hier samedi, avec une capacité de 50.000 mètres cubes par jour, laquelle sera progressivement augmentée pour atteindre sa capacité habituelle dans les prochains jours. La Société algérienne de dessalement des eaux avait annoncé, vendredi, l’enregistrement d’un incident technique temporaire à l’usine de dessalement d’eau de mer de Cap Blanc, ayant entraîné un arrêt préventif provisoire. Dès la détection de l’incident, le protocole technique d’intervention rapide a été activé. Les équipes spécialisées du groupe Sonatrach, en coordination avec la Société algérienne de dessalement des eaux et la Société nationale de génie civil et bâtiment, ont entamé les opérations de diagnostic et de traitement conformément aux normes techniques et industrielles en vigueur, a-t-on ajouté.

APS

MÉTAUX PRÉCIEUX L’or en nette hausse

L’or a atteint lundi son plus haut niveau en trois semaines, porté par l’annulation par la Cour suprême des Etats-Unis d’une large partie des droits de douane imposés par le président américain, Donald Trump. Cette décision a pesé sur le dollar et incité les investisseurs à se tourner vers le métal jaune comme valeur refuge. L’or au comptant a augmenté de 0,6% à 5.136,22 dollars l’once. Les contrats à terme sur l’or américain pour livraison en avril ont gagné 1,5% à 5.157,50 dollars. L’argent a quant à lui progressé de 1,2% à 85,57 dollars (sommet de deux semaines), le platine a cédé de 0,3% à 2?149,22 dollars tandis que le palladium a reculé de 0,4% à 1740,25 dollars. Les analystes estiment que l’incertitude liée aux droits de douane et aux tensions géopolitiques continue de soutenir la demande pour l’or comme valeur refuge.

APS

NUMÉRISATION

Mohammadia Data Center obtient la certification de classification “Tier III Design”

Le premier Centre national de données (Mohammadia Data Center) à Alger, a obtenu la certification de classification "Tier III Design", délivrée par l'Uptime Institute, reflétant le "niveau de maturité technique et d'opérationnalité institutionnelle" atteint par cet édifice stratégique par "excellence", a indiqué, dimanche, un communiqué du Haut commissariat à la numérisation. "Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie nationale de Transformation numérique en Algérie, notamment son premier axe relatif aux infrastructures de base des technologies de l'information et de la communication (TIC), et afin de consolider les standards d'excellence des infrastructures technologiques, le premier Centre national de données (Mohammadia

Data Center), a obtenu la certification Tier III Design délivrée par l'Uptime Institute", précise le communiqué. Cette réalisation reflète le "niveau de maturité technique et d'opérationnalité institutionnelle atteint par cet édifice stratégique par excellence", ajoute le communiqué, soulignant que cette classification est une "référence internationale consacrant la conformité de l'infrastructure aux normes les plus élevées de fiabilité et de continuité, garantissant une maintenabilité sans interruption et offrant des niveaux avancés de sécurité et de disponibilité opérationnelle". Cette accréditation est le "couronnement d'un processus technique et d'ingénierie rigoureux, basé sur une conception intégrée de l'infrastructure et l'adoption de solutions avancées pour assurer la continuité de l'acti-

tivité, tout en soumettant les différents composants à des critères d'évaluation stricts, conformément aux meilleures pratiques mondiales". A cet égard, "le Haut Commissariat à la Numérisation s'engage à poursuivre ses efforts pour l'obtention de la certification "Tier III Facility Construction", la première du genre en Algérie", "en parachèvement du processus d'accréditation et en consolidation des niveaux de préparation et de fiabilité conformément aux normes internationales". Par ailleurs, l'institution œuvre à "l'obtention de la certification "Tier III Design' pour le deuxième Centre national de Données (Data Center 2) dans la wilaya de Blida", conclut le communiqué.

APS

QUALITÉ, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

CACOBATPH obtient le renouvellement de trois certifications ISO

La Caisse Nationale des Congés Payés et du Chômage-Intérimaires des Secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH) a annoncé l'obtention du renouvellement de trois certifications ISO conformes aux normes internationales, confirmant ainsi sa stratégie de soutien à la qualité et au travail numérique. Dans un communiqué, CACOBATPH a indiqué

avoir obtenu trois certifications ISO après avoir réussi des contrôles externes rigoureux, couvrant ses différentes structures et fonctions organisationnelles. Ces certifications concernent les normes suivantes, selon la même source : « 9001 : Système de gestion de la qualité ; 45001 : Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail ; 14001 : Système de gestion environnementale ». Cette évaluation, réalisée en février 2026, s'inscrit dans un processus institutionnel intégré de modernisation de la Caisse depuis 2019, date de son premier agrément aux normes ISO. Cela témoigne de son engagement continu à bâtir une culture de transparence et à promouvoir les domaines de la qualité et de l'amélioration des performances institutionnelles, tout en élevant le niveau des services fournis selon les meilleures pratiques et normes internationales. Il est à noter que les certificats obtenus sont valides pour une période de trois (03) ans et ont été

renouvelés sur la base des résultats positifs obtenus lors des audits externes, confirmant le succès des opérations de l'institution et la conformité de son système financier avec les exigences des normes internationales dans les domaines de la qualité, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que de la protection de l'environnement. Cette réalisation place CACOBATPH en position de leader parmi les institutions publiques ayant adopté un système de gestion intégré (SMI), avec des politiques et des normes régulièrement mises à jour pour garantir une amélioration continue. Elle permet également l'exécution efficace des procédures administratives. Cette démarche repose sur un programme stratégique approuvé, incluant la mise à jour continue du système de correction, l'amélioration des performances et le soutien à des solutions efficaces basées sur des principes durables.

Z R.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 23 فيفري 2026 الموافق لـ 05 رمضان 1447
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 23 Février 2026 (05 ramadan 1447)

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²		المنتجات	
DA / Kg			دج / كلف			
Produits		معدل	أعلى	أدنى		
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	68	76	60	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	81	94	68	الطماطم	
	Oignon sec	78	86	69	البصل الجاف	
	Ail sec	985	1079	891	الثوم الجاف	
	Carotte	93	105	81	الجزر	
	Navet	104	116	91	اللفت	
	Choux fleur	112	124	100	قرنبيط	
	Choux	93	106	80	الكرنب	
	Courgette	143	157	129	الكوسة	
	Haricot vert	437	470	404	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	175	189	160	الخس		
Fruits frais	Mandarine	202	240	164	المندرين	فواكه طازجة
	Orange	159	193	125	البرتقال	
	Citron	150	172	127	الليمون	
	Pomme locale	398	487	309	التفاح المحلي	
	Datte	503	641	365	التمر	
	Banane	452	474	430	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1940	2082	1799	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	418	432	404	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	20	18	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	103	91	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	345,00	0,00	0,29	-15,46	6,09	10,14	19883	6 859 635,00
BANQUE DE DEVELOPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,76	9,00	5,56	7119	9 966 600,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	NC	0,00	0,00	1,84	6,65	6,40	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 269,00	2269,00	0,00	-0,92	0,06	10,82	5,51	2155	4 889 695,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-7,24	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	420,00	0,00	0,00	3,97	3,97	5,00	1053	442 290,00

LA DÉMINÉRALISATION DE L’EAU AU GRAND SUD

Un choix stratégique et rentable

La décision présidentielle de lancer des stations de déminéralisation à Tindouf et Tamanrasset s’inscrit dans une approche jugée « économique et rationnelle » pour répondre durablement aux besoins en eau du Grand Sud. Le professeur Brahim Mouhouche, expert en agronomie et en hydraulique, a apporté des éclaircissements techniques sur la nature de ces projets et leurs enjeux stratégiques.

Par Réda Hadi

Invité chez nos confrères de la radio nationale, l’expert explique que contrairement aux grandes usines de dessalement implantées sur le littoral, ces infrastructures ne relèvent pas d’un dessalement classique de l’eau de mer. « Il ne s’agit pas d’une désalinisation comme sur la côte, mais d’une déminéralisation des eaux souterraines », a-t-il précisé. La nuance est de taille. Dans les régions sahariennes, la salinité des nappes varie généralement entre 5 et 10 grammes par litre, alors que l’eau de mer affiche une concentration moyenne comprise entre 35 et 40 grammes par litre. Or, l’énergie nécessaire pour retirer 35 grammes de sel par litre est sans commune mesure avec celle requise pour réduire une salinité bien plus faible. « Au Sud, il suffit de diminuer un tout petit peu le sel et l’eau devient directement utilisable », explique l’expert. Ce différentiel se traduit par un coût énergétique réduit et, par conséquent, par une meilleure viabilité économique des installations projetées à Tindouf et Tamanrasset. Au-delà de l’aspect technique, le professeur Mouhouche insiste sur la logique territoriale du choix opéré. Transporter de l’eau sur 400 ou 500 kilomètres représenterait une charge énergétique considérable, sans compter les investissements en infrastructures et les pertes potentielles. À l’inverse, l’implantation de stations de déminéralisation au plus près des zones de consommation limite les coûts et sécurise l’approvisionnement local. L’expert plaide en outre pour que ces unités soient alimentées par des sources d’énergie renouvelable, notamment solaire et éolienne, abondantes dans le Sahara, renforçant ainsi la cohérence environnementale du projet. Cette réflexion sur l’eau s’inscrit dans une vision plus large du développement du Sud, notamment agricole. Le Sahara algérien dispose, selon lui, d’un potentiel hy-



drique considérable, avec des réserves souterraines estimées à 50 000 milliards de mètres cubes. Une richesse stratégique, mais qui appelle à la prudence. « L’agriculture est un gouffre de consommation d’eau », rappelle-t-il, soulignant la nécessité d’une gestion rigoureuse. Pour illustrer la pression exercée sur la ressource, il cite des chiffres parlants : produire un kilogramme de blé requiert environ 3 000 litres d’eau, contre près de 150 litres pour un kilogramme de pommes de terre. Ces écarts imposent des arbitrages dans les choix de cultures et les politiques de soutien, particulièrement dans les régions arides où chaque mètre cube d’eau compte. Parallèlement, la situation hydraulique nationale connaît une embellie relative grâce aux précipitations récentes. Sur les 81 barrages que compte le pays, huit ont atteint leur capacité maximale et 58 affichent un taux de remplissage supérieur à 50 %. La moyenne nationale devrait ainsi dépasser les 60 %, selon les estimations avancées. Une amélioration notable, même si l’expert rappelle que tous les barrages ne se remplissent pas chaque année de manière homogène. Certains ouvrages, à l’image du barrage de Beni Haroun, disposent d’une capacité telle qu’ils peuvent assurer l’alimentation en eau sur plusieurs années lorsqu’ils at-

teignent un niveau satisfaisant. « Il y a des barrages qui, lorsqu’ils se remplissent, tiennent entre trois et cinq ans », explique-t-il. Toutefois, la sélection d’un site de barrage demeure un exercice complexe, dépendant de nombreux paramètres : pluviométrie suffisante, bassin versant adapté, configuration géographique permettant de limiter le coût des digues, absence de pollution et proximité des zones d’usage. Enfin, la question de l’eau demeure indissociable des ambitions agricoles et de la réduction des importations. Si l’autosuffisance totale, notamment en blé tendre, apparaît difficilement atteignable, le professeur Mouhouche estime possible de réduire progressivement la dépendance extérieure. L’agriculture nationale couvrirait déjà près de 75 % des besoins alimentaires du pays. Dans cette perspective, le développement du Sud, adossé à une gestion rationnelle de l’eau et à l’essor des technologies de déminéralisation adaptées aux réalités sahariennes, constitue un levier stratégique. « S’il n’y a pas d’eau, l’agriculture n’existe pas », résume-t-il. À travers les projets de Tindouf et Tamanrasset, c’est donc bien une politique de sécurisation durable de la ressource hydrique qui se dessine, au cœur des équilibres économiques et alimentaires de l’Algérie.

PRÉPARATIFS ET DÉROULEMENT DU MOIS DU RAMADHAN

Le ministre de l’Intérieur préside une réunion de coordination avec les walis

Le ministre de l’Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé avant-hier une réunion de coordination par visioconférence avec les walis, avec la participation des chefs de daïras et des directeurs de l’organe exécutif, consacrée notamment aux préparatifs et au déroulement du mois sacré du Ramadhan, a indiqué un communiqué du ministère. L’ordre du jour de cette réunion a porté sur «les préparatifs et le déroulement du mois sacré du Ramadhan, le suivi de l’état de consommation des affectations budgétaires de

l’exercice 2025 (programme d’appui au développement socio-économique des communes et allocations de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales-CSGCL)», outre la présentation des «affectations budgétaires de 2026 (programme d’appui au développement socio-économique des communes et allocations de la CSGCL)», précise le communiqué. A l’entame de la réunion, le ministre a souligné la nécessité de «garantir la disponibilité des produits alimentaires, notamment les produits de large consommation et d’intensifier le contrôle des marchés»,

mettant l’accent sur l’«importance des cellules de vigilance mises en place au niveau des wilayas pour identifier et signaler rapidement tout dysfonctionnement». Il a également souligné la nécessité de «garantir la disponibilité des transports en permanence, en particulier la nuit, et d’octroyer des autorisations exceptionnelles en cas de besoin». A cette occasion M. Sayoud a insisté sur l’importance de «maintenir la propreté des lieux publics et d’informer les citoyens à l’avance de toute coupure programmée de gaz, d’eau et d’électricité, tout en respectant la durée précise

de chaque coupure et les horaires annoncés». Concernant l’évaluation des affectations budgétaires pour 2025, le communiqué du ministère précise que le ministre a examiné «une présentation détaillée du Directeur général des Collectivités locales sur l’évaluation de la consommation des collectivités locales durant l’année». Le ministre a, enfin, donné des instructions aux walis pour «veiller à la finalisation des programmes spécifiques à chaque wilaya et de suivre leur mise en œuvre dans les délais fixés».

R E.

PÊCHE

Vers la création d’un fonds d’indemnisation des pêcheurs pour cause d’intempéries et de repos biologique

La Direction générale de la pêche et de l’aquaculture au ministère de l’Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a prévu, dans le plan d’action du secteur pour l’année 2026, la création d’un fonds national d’indemnisation des marins-pêcheurs durant les périodes d’arrêt d’activité pour cause d’intempéries ou de repos biologique, a indiqué le Directeur général, Miloud Tria. Dans une déclaration à l’APS, M. Tria a précisé que le travail est en cours, en coordination avec les parties concernées, pour la mise en place des mécanismes juridiques et réglementaires relatifs à ce fonds, qui sera financé via les cotisations des marins-pêcheurs durant les périodes d’abondance saisonnière, la contribution de l’Etat, ainsi qu’à travers d’autres modes de financement actuellement à l’étude, tels que des taxes à l’importation sur certains produits. Cette démarche intervient "en réponse aux préoccupations des professionnels du secteur de la pêche, dont beaucoup se trouvent sans activité et, par conséquent, sans revenu durant ces périodes", a-t-il dit, notant que le projet de ce fonds a été inscrit au plan d’action du secteur pour l’année 2026. La création d’un tel fonds vise à garantir un revenu minimum aux marins-pêcheurs durant les périodes de repos biologique ou lors d’intempéries empêchant l’exercice normal de l’activité de pêche, comme cela se fait dans plusieurs pays, a expliqué le responsable. Il a, par la même occasion, salué le rôle de la Chambre algérienne de la pêche et de l’aquaculture qui s’emploie, en coordination avec les autres chambres de wilaya, à faire remonter les préoccupations des professionnels du secteur de la pêche et de l’aquaculture à travers les différentes wilayas du pays.

APS

BOUIRA

Plus de 20.000 foyers et structures raccordés aux réseaux énergétiques en 2025

Au total, 20.510 logements et autres structures ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz durant l'année 2025, selon un bilan communiqué dimanche par la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

"En 2025, le nombre de clients raccordés aux réseaux énergétiques, parmi lesquels des foyers, des établissements scolaires, des structures industrielles et agricoles, s'élève à 20.510", a indiqué à l'APS Mme Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution.

Le même responsable a précisé que 10.422 clients avaient été raccordés au réseau électrique et 10.088 au réseau de gaz, portant ainsi le nombre total de clients à 261.684 pour l'électricité, soit une hausse de 4,3%, et à 187.137 pour le gaz, soit une augmentation de 5,7 % modifiée à 2024. Sur les 20.510 clients, 1698 logements de différentes formules ont été raccordés en 2025 aux réseaux du gaz et d'électricité à travers 27 communes, pour un montant de 101 millions de dinars, selon les détails fournis par Mme Benyoucef.

"Durant la même période, onze établissements scolaires ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz, pour une enveloppe financière de 20 millions de dinars", a-t-elle encore ajouté, se réjouissant de cette progression due notamment, selon elle, à "la mise en œuvre de programmes de développement visant à consolider le cadre de vie des citoyens".

En 2025, 24 projets industriels et 57 investissements agricoles ont été raccordés aux réseaux énergétiques à Bouira. Les services de Sonelgaz ont également finalisé le raccordement de 31 sources hydrauliques, dont 30 forages et une station de pompage, afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, à-elle fait savoir, en outre. Dans les zones reculées, plus de 4.480 foyers ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz dans plusieurs communes de la wilaya, selon les statistiques communiquées par le même responsable. Cette dernière a saisi cette occasion pour réitérer l'engagement de la direction à accompagner tous les secteurs en matière d'approvisionnement énergétique "afin d'améliorer les conditions de vie et de travail, mais aussi de favoriser la croissance économique locale".

Agence

CHLEF

Ouverture de deux points de vente des produits d'aquaculture

À l'occasion du mois sacré de Ramadhan, la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Chlef a lancé une initiative visant à rapprocher les produits d'élevage marin des consommateurs. Deux points de vente directe, du producteur au citoyen, ont ainsi été ouverts dans les communes de Chlef et de Ténès, dans le but de garantir la disponibilité des produits halieutiques à des prix accessibles durant cette période marquée par une forte demande.

Par Rédaction régionale/agence

Selon le directeur du secteur, Hocine Melikèche, cette opération s'inscrit dans une stratégie globale de régulation du marché local et de soutien au pouvoir d'achat. Les deux espaces de commercialisation ont été aménagés au niveau du marché de proximité du restaurant central universitaire de Chlef et à la poissonnerie El Yakout dans la commune côtière de Ténès. Le principe est simple : réduire les intermédiaires afin de proposer des tarifs plus compétitifs et assurer une meilleure

traçabilité des produits. Parmi les espèces mises en vente figure notamment la daurade royale, produit phare de l'aquaculture locale, affichée à des prix oscillant entre 1 000 et 1 400 dinars le kilogramme, selon le calibre commercialisé.

Les responsables précisent que l'ensemble des produits proposés est soumis à un contrôle vétérinaire rigoureux, garantissant le respect des normes de qualité et de sécurité sanitaire.

Au-delà de l'aspect conjoncturel lié au Ramadhan, cette initiative vise également à promouvoir la consommation des pois-

sons d'élevage comme alternative nutritive aux viandes rouges, souvent plus coûteuses. Riches en protéines et en acides gras essentiels, ces produits constituent une option alimentaire équilibrée, particulièrement recherchée durant le mois sacré. Sur place, au marché de proximité de Chlef, un engouement notable a été constaté.

De nombreux citoyens ont salué cette démarche, estimant qu'elle favorise la concurrence et contribue à la stabilisation, voire à la baisse, des prix des produits halieutiques sur le marché local.

EL-MENIAA

Réception et inauguration de projets à El-Meniaa et Hassi El-Gara

Plusieurs projets de développement ont été inaugurés et d'autres reçus dans les communes d'El-Meniaa et Hassi El-Gara, dans le cadre de la consolidation des infrastructures et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à-on avisé dimanche des services de la wilaya.

Dans la commune chef-lieu de wilaya, il a été procédé à la mise en

service de deux stades de proximité dans la zone de Ouled-Fradj, et à la réception d'un troisième au quartier Badriane, en vue d'encourager les jeunes à la pratique sportive.

La réception d'un bureau de poste au quartier Badriane est susceptible de rapprocher les services postaux des citoyens et alléger la pression sur les autres structures

du type.

La commune de Hassi El-Gara a enregistré, de son côté, l'inauguration d'un stade de proximité au quartier El-Bour.

S'exprimant lors de l'inauguration des projets prévus, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a indiqué que la wilaya s'attèle à réaliser un équilibre de développement entre les communes et quar-

tiers de la wilaya, à travers la concrétisation de projets susceptibles de répondre aux préoccupations des citoyens.

Le chef de l'exécutif a appelé la population locale à la préservation de ces acquis, en vue de leur exploitation durable dans l'intérêt général.

Agence

OUM EL BOUAGHI

140 millions DA pour raccorder 500 foyers à la commune d'Ain Zitoune au réseau de gaz naturel

Une enveloppe financière de 140 millions DA a été octroyée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi pour le projet de raccordement au réseau de gaz naturel de 500 foyers de la mechta Theniet El Kebche dans la commune d'Ain Zitoune, à-on informé dimanche auprès du président de l'Assemblée populaire (APC) de cette collectivité locale, Hakim Khemissi.

Ce projet financé dans le cadre des pro-

grammes du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables profitera à 2.500 citoyens habitant la mechta Theniet El Kebche, distante de 8 km du chef-lieu de la commune d'Ain Zitoune, a précisé le même élu dans une déclaration à l'APS, assurant que les travaux de réalisation seront lancés durant le mois de mars prochain.

Cette même localité reculée a retenu en 2024 et 2025 de la réalisation d'un réseau d'assai-

nissement pour une enveloppe financière de 60 millions DA, a indiqué M. Khemissi. Une autre enveloppe financière de 14 millions DA a été octroyée au titre du budget de la commune pour le projet de raccordement au réseau de gaz naturel de 47 foyers de la mechta Lefdjoudj dont les travaux seront lancés au cours du premier trimestre 2026, selon le même élu.

APS

MASCARA

Mobilisation de plus de 70 brigades pour le contrôle des marchés durant le mois de Ramadhan

La direction du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national de la wilaya de Mascara a mobilisé 72 brigades de contrôle pour assurer le suivi de la qualité, la répression des fraudes et des pratiques commerciales, durant le mois de Ramadhan, a indiqué, dimanche, la même direction.

Selon la même source, ces brigades, composées de plus de 140 agents de contrôle, ont entamé des opérations d'inspection intensives à travers les commerces, les marchés de fruits et légumes et les points de vente des produits alimentaires de grande consommation, tels que le lait pasteurisé, la farine et l'huile végétale.

Les brigades assurent également un suivi

quotidien de la situation de l'approvisionnement du marché, tout au long du mois sacré, en mettant l'accent sur la disponibilité des produits alimentaires de base, ainsi que sur les conditions de conservation et d'exposition des produits périssables tels que le lait et ses dérivés, les viandes, le pain, la farine et la semoule.

L'action des agents de contrôle portera également sur le suivi des prix réglementés des produits de grande consommation, notamment le sucre, l'huile végétale, le lait, la farine et le pain, ainsi que sur le suivi de l'évolution des indicateurs des prix. Elle inclut également l'inspection des chambres froides afin de lutter contre le stockage spéculatif pendant le mois de jeûne.

Les brigades renforceront par ailleurs le contrôle des restaurants solidaires afin de veiller au respect des conditions d'hygiène et de la chaîne de froid, en plus du contrôle de la disponibilité des produits alimentaires de base dans les marchés de proximité. Les opérations de contrôle sont menées en coordination avec les services de la Sûreté de wilaya, la Gendarmerie nationale, l'inspection vétérinaire de wilaya, les services de santé et les bureaux d'hygiène des communes. Par ailleurs, dans le cadre des mesures spécifiques visant à garantir la disponibilité des produits alimentaires pendant le Ramadan, un système de distribution de l'huile végétale a été mis en place au profit des 47 communes de la wilaya, ainsi que l'approvisionnement en lait

pasteurisé subventionné à travers les différents points de vente.

Les horaires de travail des agents de contrôle ont également été prolongés pendant les week-ends afin d'assurer l'efficacité des opérations.

Parallèlement à l'activité de contrôle, la direction a lancé un programme de sensibilisation comprenant des rencontres de proximité pour informer les consommateurs, prodiguer des conseils sur une consommation rationnelle, encourager les commerçants à respecter les conditions d'hygiène, de conservation et de réfrigération, garantir l'approvisionnement quotidien du marché local et lutter contre la spéculation et le gaspillage alimentaire.

APS

Les startups et la mue industrielle de l’Algérie

La relance industrielle et la maîtrise technologique sont aujourd’hui au cœur du débat économique national. Dans ce contexte, les startups, l’innovation et les dispositifs d’accompagnement occupent une place croissante dans les politiques publiques et concentrent l’essentiel des débats.

PAR Ali Yousnadj (*)

Cet article se veut une lecture critique de la politique de relance fondée sur la seule promotion des startups. Il ne remet pas en cause l’innovation entrepreneuriale, mais interroge sur leur potentiel d’impact effectif pour une véritable mue industrielle.

Ne pas se tromper de métrique dans le retard à combler

On ne peut pas lier l’avenir industriel du pays au taux de survie des startups, déjà inférieur à 20 % dans les pays développés. Un écosystème technique ne vit pas d’intentions ou de faits d’annonces mais des produits qu’il développe, fabrique, met sur le marché, maintient et retire en fin de vie. Ces produits doivent présenter une différenciation réelle pour affronter la concurrence. En appui sur la recherche, l’innovation et les avancées technologiques, un tel écosystème transforme des connaissances et des idées en technologies matures. Le développement de démonstrateurs, leur qualification, leur ingénierie de fabrication, leur production et leur certification conforme sont les séquences phares du processus de transformation. Ces jalons sont incontournables pour tous les secteurs dans lesquels une ambition de production locale est affichée. Or, dans la quasi-totalité des branches industrielles les fonctions de développement, d’essais et d’ingénierie sont inexistantes, ou marginales. Ce constat concerne, aussi bien le secteur public que le secteur privé. Les produits disponibles sur le marché sont majoritairement importés, montés localement ou, au mieux, fabriqués sous licence dans des usines acquises clés en main. L’ambition d’une maîtrise des technologies prochaine nous interpelle pour agir simultanément sur deux fronts distincts, mais complémentaires.

Deux fronts pour la maîtrise technologique

Front 1. Rester en phase avec les avancées technologiques mondiales
L’industrie 4.0, l’internet des objets, les nanomatériaux, l’impact carbone, le développement durable, la veille technologique, les villes intelligentes, la réalité virtuelle, l’intelligence artificielle, les jumeaux numériques, la fabrication additive ou encore les technologies de rupture sont aujourd’hui omniprésents dans les débats sur les économies futures. Dans les économies industrielles matures, l’adoption à grande échelle de ces technologies transforme en profondeur les systèmes productifs. Elle bonifie certains investissements récents et précipite l’obsolescence pour d’autres. Il est donc impératif de les comprendre pour les adopter, les adapter ou, à défaut, s’y préparer pour mieux spécifier les nouvelles acquisitions. Les décideurs techniques doivent en maîtriser les enjeux pour en tirer parti ou s’en prémunir. Les sociétés fortement dépendantes des technologies importées sont particulièrement vulnérables. C’est le cas de notre économie. Toutefois, le retard le plus critique n’est pas nécessairement dans ces technologies émergentes, car les universités natio-



nales y sont présentes et elles sont encore, pour partie, dans les laboratoires de recherche ou en phase de pré-industrialisation. Certaines d’entre elles pourraient même offrir des opportunités de raccourcis vers la maîtrise de technologies productives.

Front 2. Combler les insuffisances structurelles de l’écosystème technique
Le second front est plus discret dans le débat public, mais autrement plus déterminant. Il concerne les insuffisances chroniques de l’écosystème technique national. Le tissu économique s’est constitué dans des conjonctures particulières, laissant apparaître des insuffisances structurelles qui condamnent l’économie à une illusion de rattrapage technologique, à venir mais toujours fuyant, entretenue par des injections continues de fonds publics. Ces insuffisances bloquent la maturation industrielle. Il devient urgent de remettre au centre du débat des fonctions considérées comme acquises dans les économies industrielles avancées, mais qui sont autant de déficits capacitaires dans l’écosystème technique national: i les processus de conception et d’innovation, l’ingénierie industrielle, l’industrie 3.0, la robotique industrielle, la CFAO, les essais de qualification, la métrologie, la rétro-conception, - ou reverse engineering -, l’infrastructure qualité, l’accréditation, la certification de produits, leur reconditionnements ainsi que le démantèlement et le recyclage en fin de vie. À cela s’ajoute la maîtrise approfondie des matériaux, de leurs prescriptions, de leur mise en œuvre et de leurs traitements, ainsi que la pleine compréhension des composants et des technologies qui constituent le socle des systèmes industriels.

Origines historiques des déficits capacitaires

Ces insuffisances trouvent leur origine dans le modèle de développement industriel adopté après l’indépendance. Faute de ressources humaines suffisantes, des licences et des unités de fabrication ont été acquises pour produire localement des biens destinés à un marché intérieur réservé et acquis.

Les produits concernés étaient matures et le contrôle des intrants suffisait pour maintenir leur qualité tant que l’appareil de production garde sa performance. Les fonctions de développement de produit et d’ingénierie industrielle ont été aussi volontairement écartées, avec l’idée de les déployer ultérieurement. La restructuration de 1980, la crise financière et la décennie noire ont interrompu cette trajectoire. La sortie de cette période a coïncidé avec l’ouverture aux importations et la montée du secteur privé. Le tissu industriel public avait trente pris ans et il était toujours resté avec les mêmes insuffisances capacitaires. Il ne pouvait pas tenir la concurrence et toutes les tentatives de relance ont été sans effet; elles resteront vaines tant qu’on aura pas pris la juste mesure des handicaps qui hypothèquent tout espoir de performances. En bon élève du secteur public, le secteur privé s’est déployé en renouvelant les mêmes pratiques : les acquisitions d’unités industrielles clé en main sans autre transfert que la gestion du processus de production. La performance relative n’est qu’apparente et le secteur privé n’a pas apporté les capacités amont qui fondent la performance et la résilience d’un écosystème dans une branche ou dans un ensemble de branches,

Pourquoi les startups ne peuvent porter seules la relance industrielle

Il est illusoire de croire que la recherche, l’innovation, les startups, les fablabs, incubateurs ou accélérateurs puissent, à eux seuls, porter une relance industrielle ambitieuse. Ces dispositifs, bien qu’utiles et porteurs, ne compensent nullement l’absence de capacités industrielles structurelles. Au contraire, ils en pâtissent directement : en lieu et place des entreprises, ils subissent de plein fouet ces insuffisances capacitaires qui freinent les processus de maturation. Le problème ne réside pas dans un manque d’idées ou de carburant. L’écosystème technique ressemble à un moteur prêt à tourner, mais paralysé par l’absence d’organes vitaux que sont les capacités de transformation des idées en produits qualifiés prêts à alimenter

le marché.

Quel rôle pour l’État

Lier l’avenir industriel du pays à une dynamique volontariste de création de startups — dont le taux de survie est faible, même dans les pays développés — relève d’une vision dangereusement réductrice. L’État est interpellé pour reprendre son rôle d’acteur effectif du développement industriel, à travers des politiques publiques ciblant en priorité l’ensemble des capacités structurelles qui sont des marqueurs des économies matures. Il ne peut se limiter à un rôle de régulateur ou de facilitateur, en comptant sur les initiatives individuelles pour transformer un écosystème profondément déséquilibré. La loi 22-18 de promotion de l’investissement et le train de mesures incitatives qu’elle instaure ne constituent pas l’instrument idoine. Bien au contraire, elle a besoin de cette profonde transformation pour s’exprimer pleinement et impacter durablement, à grande échelle, le tissu industriel national. Dans la situation actuelle, l’innovation reste inhibée. La reconstruction d’une base industrielle cohérente, structurée par branches et par secteurs, est une condition indispensable pour libérer et ancrer durablement l’innovation et l’intégration industrielle. À défaut, il serait plus réaliste de se concentrer sur les TIC et les technologies informatiques appliquées aux services, dont la maturation dépend moins d’un capital industriel lourd comme celui des technologies mères que sont la mécanique, la chimie ou l’électrotechnique-électronique. La carte des thèmes des startups répertoriées comme actives corrobore pleinement ce constat.

(*) Ingénieur ENITA (Alger) et docteur ingénieur ENSAM (Paris). Il est ancien directeur de la recherche et de la formation post-gradée de l’EMP et membre du Conseil national de la recherche et du développement technologique. Il exerce actuellement en tant que consultant et conseiller en technologies.
Source : care.dz, publié le 07 Février 2026

RÉUNION DE CLÔTURE À LA
BANQUE CENTRALE DE
MAURITANIE

Mission du FMI dans le
cadre du Financial
Sector Stability
Review (FSSR) :

La Banque Centrale de Mauritanie (BCM) a tenu, le 16 février 2026 à Nouakchott, la réunion de clôture de la mission principale du Fonds Monétaire International (FMI) dans le cadre du programme Financial Sector Stability Review (FSSR). Conduite par M. José Roberto Eufio, cette mission d'assistance technique, qui s'est déroulée du 3 au 16 février 2026, s'inscrit dans la continuité des travaux engagés en septembre 2025. Elle avait pour objectif de réaliser un diagnostic approfondi du cadre de stabilité financière, d'évaluer les avancées réalisées et d'identifier les axes prioritaires d'accompagnement technique pour les prochaines années. À l'issue des échanges, la mission a salué les progrès significatifs accomplis par la Mauritanie, notamment : « le renforcement du cadre législatif et réglementaire régissant le secteur financier ; la consolidation des dispositifs de supervision prudentielle ; la modernisation des infrastructures de marchés financiers ; ainsi que les avancées en matière d'analyse des risques et de tests de résistance ». Le Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie, Monsieur Mohamed Lemine DHEHBY, a réaffirmé l'engagement de l'institution à poursuivre les réformes visant à renforcer la résilience du système financier national, à consolider la stabilité macrofinancière et à promouvoir un secteur financier plus solide, transparent et inclusif. La mission FSSR s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre la Banque Centrale de Mauritanie et le Fonds Monétaire International, en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités. Les conclusions de cette mission serviront de base à l'élaboration d'une feuille de route d'assistance technique pluriannuelle, destinée à accompagner les priorités de réforme du secteur financier mauritanien.

R.I.

RAMADHAN EN TUNISIE

Plus de 71 tonnes de denrées
alimentaires non conformes saisies
et détruites

L'Instance nationale de sécurité sanitaire des produits alimentaires a annoncé, ce dimanche, dans un communiqué, que ses équipes de contrôle ont saisi, au cours des jours écoulés du mois de Ramadan, 71 tonnes et 827 kg de denrées alimentaires jugées non sûres, selon la presse nationale tunisienne.

Par Rédaction internationale /Agence

L'Instance a précisé que les produits saisis et détruits comprennent plus de 20 tonnes de fruits et légumes frais, plus de 18 tonnes de fruits secs, ainsi que 15 tonnes de poissons et de produits de la mer, frais, congelés ou surgelés. Les équipes ont également saisi 4,1 tonnes de lait et de produits laitiers, ainsi que plus de 3 tonnes de produits de saumure (pickles). Le reste des quantités a été réparti entre des pâtisseries, de la farine, des huiles de friture et d'autres produits (viandes et dérivés, boissons, jus, etc.). Les interventions ont été menées afin de garantir la sécurité des denrées alimentaires et de protéger la santé du consommateur. Au total, 1 258 opérations de contrôle ont été réalisées par 95 équipes de contrôle, en moyenne par jour, couvrant 1 185 établissements opérant dans le secteur alimentaire à travers les diffé-

rentes régions du pays. Ces équipes ont constaté 40 situations nécessitant l'établissement de procès-verbaux d'enquête, adressé 60 avertissements écrits et fermé quatre commerces alimentaires ouverts au public ne remplissant pas les conditions requises en matière de sécurité des aliments. Selon le communiqué, la principale cause de saisie — dans plus de 27% des cas — est liée au dépassement des dates de péremption, touchant notamment les pâtes alimentaires, des produits de la mer surgelés, des dérivés du lait et des pâtisseries. La deuxième cause, représentant elle aussi plus de 27% des cas, est la présence d'insectes et de vers vivants, ainsi que de traces de rongeurs, notamment dans les fruits secs (arachides importées), les légumineuses sèches, les céréales et leurs dérivés (farine). La détérioration, le changement de couleur et l'émanation de mauvaises odeurs représentent 25,23% des cas, concernant

surtout certains légumes frais (oignon/olive) et des produits saumurés (piment/olive). L'Instance a souligné que ses équipes poursuivront les opérations de contrôle tout au long du mois de Ramadan, avec un renforcement des visites de terrain et la prise des mesures légales nécessaires pour sanctionner les contrevenants, conformément aux lois et règlements en vigueur. Dans le cadre de la prévention des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments, l'Instance a appelé les citoyens à acheter leurs produits alimentaires dans des espaces et commerces organisés et dédiés, et à éviter de s'approvisionner auprès des vendeurs ambulants et via les circuits informels. L'Instance a enfin mis à la disposition du public le numéro vert 80106977 pour recevoir les réclamations et répondre aux questions relatives à la sécurité sanitaire et à la qualité des produits alimentaires.

EGYPTE

31,4 milliards USD à maturité début 2026

En janvier 2026, le secteur bancaire égyptien se prépare à gérer l'échéance d'un volume exceptionnel de certificats d'épargne à haut rendement. Estimée entre 1 300 et 1 500 milliards de livres égyptiennes, (environ 31, 4 milliards USD) cette maturité concentrée constitue un enjeu majeur de liquidité pour les banques locales et pourrait influencer la structure de leurs bilans ainsi que les conditions de financement de l'économie. En Égypte, le secteur bancaire anticipe une importante mutation structurelle de la liquidité

avec l'arrivée à échéance, début janvier 2026, de 1 300 à 1 500 milliards de livres égyptiennes de certificats d'épargne à haut rendement. Ces certificats, émis principalement par la National Bank of Egypt, avaient été lancés dans un contexte de forte inflation avec des rendements atteignant 23 % à 27 % par an. Ce n'est pas seulement un défi technique de liquidité, c'est un véritable test stratégique car après deux années de politique monétaire restrictive, la baisse rapide de l'inflation et des taux marquent clairement le pas-

sage d'une logique de stabilisation d'urgence de l'économie à la logique de relance économique. L'échéance simultanée de ces montants pourrait exercer une pression significative sur la liquidité des banques, en particulier si les déposants choisissent de retirer ou de réallouer leurs fonds. Cette situation intervient alors que la Banque centrale d'Égypte a engagé, en 2025, un cycle de baisse des taux, ramenant les rendements des nouveaux certificats autour de 16 % à 18 %. Dans un contexte de rendement réel redevenu positif, les

banques sont désormais sous pression pour transformer cette manne en crédit productif, c'est-à-dire au service de l'industrie, de la culture, de la création de valeurs. L'échéance de certificats à haut rendement constitue ainsi un tournant critique pour le système bancaire égyptien. La capacité des banques à absorber ce choc, à fidéliser les dépôts et à maintenir le financement de l'économie réelle sera déterminante pour la stabilité financière du pays au cours de l'année 2026.

Agence

QATAR

Le ministère du Commerce et de l'Industrie et la société Hassad Food signent un contrat de gestion

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a signé, un contrat avec la société Hassad Food portant sur la gestion, l'exploitation et la prestation de services dans les marchés centraux du pays. Cette initiative vise à poursuivre la coopération avec l'entreprise dans l'organisation des marchés centraux et à accroître l'efficacité des services qui y sont fournis, contribuant ainsi à améliorer l'environnement de travail, à renforcer la qualité des prestations offertes aux commerçants et aux consommateurs, et à soutenir le système de sécurité alimentaire du pays.

La convention a été paraphée par Son Excellence M. Mohammed bin Hassan Al Malki, secrétaire général du ministère du Commerce et de l'Industrie, et par M. Ali Hilal Al Kuwari, directeur général de Hassad Food. La conclusion de cet accord s'inscrit dans les efforts du ministère pour développer la gestion et l'exploitation de ses infrastructures conformément aux meilleures pratiques, tout en renforçant le partenariat avec le secteur privé afin d'assurer une utilisation optimale des biens publics, d'améliorer la performance opérationnelle et de contribuer à la durabilité des marchés

centraux. L'accord vise également à structurer le fonctionnement des marchés, à optimiser leur exploitation et leur maintenance, à renforcer la qualité des services et à garantir le respect des normes sanitaires et techniques, assurant ainsi la fluidité des échanges, la sécurité des usagers, la stabilité des marchés et la diversité de l'offre de produits. Conformément aux termes du contrat, Hassad Food prendra en charge l'organisation des marchés, incluant la gestion, l'exploitation et la prestation de services dans les marchés centraux. Dans une déclaration faite en marge de

la cérémonie de signature de cet accord, le directeur du département des licences spécialisées et du contrôle des marchés au ministère du Commerce et de l'Industrie, Dr Mohammed Mubarak Al Ameri, a affirmé que cette initiative conjointe avec Hassad Food s'inscrit dans le cadre du processus de coopération bilatérale lancé il y a près de six ans, visant à développer les marchés centraux, à améliorer les infrastructures publiques et à renforcer les services destinés aux consommateurs et aux investisseurs.

Agence

SÉNÉGAL

Le pays a effectué 24 milliards USD d'échanges commerciaux en 2025

En 2025, les exportations du Sénégal se sont établies à environ 10,67 milliards USD, tandis que les importations ont atteint environ 13,09 milliards USD. Les échanges commerciaux du Sénégal ont atteint 13 214,3 milliards FCFA (environ 23,76 millions USD) en 2025, en hausse de 19,36 % par rapport aux 11 070,5 milliards FCFA enregistrés en 2024. C'est ce qu'indique le dernier Bulletin mensuel des statistiques du commerce extérieur de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), publié le jeudi 18 février 2026.

Rédaction internationale/Agence

Les importations se sont établies à 7279,1 milliards FCFA l'année écoulée, contre 7161,4 milliards FCFA en 2024, en hausse de 1,6 %. Le pays a importé pour 544,8 milliards FCFA pour le mois de décembre, en recul de 24,6 % en glissement annuel, et de 23,6 % par rapport à novembre 2025 (713,3 milliards FCFA), en raison de la baisse des achats de produits comme du matériel de transport, les produits pharmaceutiques et le sucre. Les principaux fournisseurs en décembre ont été la

Chine, la France, la Russie, l'Inde et les Pays-Bas. Un bond des exportations en décembre Les exportations se sont quant à elles établies à 5935,2 milliards FCFA en 2025, contre 3909,1 milliards FCFA en 2024, en progression de 51,8 %. Elles ont fortement progressé le mois de décembre, s'établissant à 825,3 milliards FCFA, soit une hausse de 155 % par rapport à novembre (323,6 milliards FCFA) et de 104,1 % en glissement annuel. Les principaux clients du Sénégal ce mois-là étaient la Suisse, la Belgique, le Mali, l'Espagne et le Royaume-Uni.

Selon l'ANSD, les résultats observés à la fin 2025 sont portés par les ventes d'or non monétaire, d'huiles brutes de pétrole ainsi que de produits pétroliers raffinés. La baisse des exportations de phosphates et de produits de crustacés, mollusques et coquillages a légèrement freiné cette dynamique. Pour rappel, la croissance du PIB réel au Sénégal était d'environ 7,9 % en 2025 selon le Fonds monétaire international (FMI), portée par la production pétrolière et gazière, et par un rebond de l'agriculture.

GABON

La centrale thermique d'Owendo vise désormais 225 MW d'ici 2028

Les travaux de construction de la centrale d'Owendo ont débuté il y a quelques mois. La future installation est présentée par les autorités gabonaises comme essentielle pour réduire le déficit énergétique du pays. Au Gabon, la centrale thermique à gaz d'Owendo, en cours de construction en périphérie de Libreville, est désormais annoncée avec une capacité de 225 mégawatts (MW) et une mise en service prévue en 2028, selon des informations publiées jeudi 19 février par Gabon Review. L'annonce a été faite à l'issue d'une audience entre le président de la Transition, Brice Clotaire Oli-

gui Nguema, et une délégation du groupe finlandais Wärtsilä, partenaire industriel chargé de la fourniture des équipements et de la réalisation technique de l'infrastructure. Ce relèvement de capacité marque une évolution par rapport aux données antérieures. En 2023, Gabon Power Company (GPC), spécialisée dans le développement d'infrastructures de production d'électricité au Gabon, évoquait le développement d'une centrale thermique à gaz naturel d'environ 120 MW à Owendo. En février 2025, une communication officielle concernant cette installation faisait ensuite état d'une

centrale de 125 MW, avec une mise en service alors envisagée à partir de 2027. Lors de l'audience, le président gabonais a insisté sur l'accélération des travaux sur le site. Le projet porté par Orinko SA, société créée pour développer et exploiter la centrale, est considéré par les autorités comme essentiel pour la sécurité énergétique du Gabon et de ses 2,5 millions d'habitants. Dans une analyse publiée le 4 septembre 2024, Connaissance des Énergies, citant l'Agence France-Presse (AFP), évoquait une « crise énergétique sans précédent » à Libreville, marquée par

des coupures à répétition. Face à ces tensions, les autorités ont engagé des solutions d'appoint. En août 2025, Agence Ecofin a rapporté la signature d'un accord avec la société turque Karpowership pour injecter 70 MW supplémentaires dans le réseau national afin de limiter les délestages. Face à une demande fortement concentrée dans le Grand Libreville, le projet de centrale à Owendo s'inscrit dans une stratégie visant à renforcer durablement les capacités nationales de production d'électricité.

R.I.

GHANA

Metro Mass Transit attend la livraison de 100 bus pour mars

Confronté à une demande croissante en mobilité urbaine, le Ghana mise sur le renforcement de son parc public d'autobus. Une stratégie de court terme qui répond à une ambition plus large de restructuration du système national de transport. La ministre ghanéenne des Transports, Dorcas Affo-Toffey, a annoncé sur une chaîne locale la réception, pour mars prochain, de 100 bus destinés à renforcer le parc de la compagnie publique Metro Mass Transit (MMT). Cette livraison s'inscrit dans un programme plus large d'acquisition de plus de 300 bus d'ici la fin de l'année, dans le but de renforcer un opérateur confronté depuis plusieurs années à des contraintes opérationnelles. Flotte réduite, indisponibilité

de pièces de rechange et difficultés de maintenance ont progressivement affaibli la capacité de MMT à répondre à la demande croissante de mobilité urbaine. En novembre 2024, le gouvernement avait déjà réceptionné un premier lot de 100 bus électriques au profit de la société, un nombre toutefois jugé insuffisant. Selon des propos attribués par des médias locaux à la vice-présidente du Ghana, le parc opérationnel de l'entreprise aurait chuté d'environ 1000 bus à près de 400 ces dernières années, illustrant l'ampleur des défis structurels auxquels elle fait face. Dans ce contexte, l'offre de transport urbain repose largement sur les acteurs privés. À Accra et dans sa périphérie, l'essentiel des déplacements est ainsi assuré par les minibus « Trotro », les taxis traditionnels et les

prestataires de VTC tels que Bolt, Yango et Uber. Cette prédominance du privé contribue à la congestion chronique observée sur les principaux axes d'Accra et de Tema, avec des incidences économiques et environnementales non négligeables. Parallèlement, les ambitions de diversification modale peinent à se concrétiser. Sous l'administration de l'ex-président Nana Akufo-Addo, un vaste programme prévoyant la construction de 4000 km de voies ferrées incluant des liaisons vers le Burkina Faso, l'un des principaux clients du port de Tema, avait été présenté comme un levier stratégique pour le désenclavement et la compétitivité logistique du pays. Selon les autorités, près de 75 % de ce réseau reste encore à réaliser.

R E.

RDC

Le canadien Ivanhoe mobilise 50 millions \$ pour l'exploration cuprifère en 2026

Déjà opérateur de Kamoakakula, la plus grande mine de cuivre du pays, Ivanhoe Mines prévoit d'intensifier ses efforts dans le secteur cuprifère de la RDC en 2026. À l'instar de l'année précédente, des avancées sont attendues à cet effet sur son projet Western Forelands. La compagnie minière canadienne Ivanhoe Mines prévoit d'allouer en 2026 un budget de 50 millions USD aux travaux d'exploration sur son projet cuprifère Western Forelands, en République démocratique du Congo. Ce montant est identique à celui engagé l'an dernier pour cet actif, appelé à devenir à terme le relais de croissance du groupe dans le secteur congolais du cuivre, aux côtés de la mine de Kamoakakula. Le programme d'exploration 2026 s'inscrit dans la continuité de celui mené l'an dernier avec la poursuite des forages dans le district de Makoko jusqu'en mai. Cette zone du périmètre de Western Forelands comprend les gisements Makoko, Makoko Ouest et Kitoko. En parallèle, Ivanhoe Mines conduit également des travaux à Tshipaya et Kamilli, deux nouvelles cibles d'exploration où elle espère réaliser de nouvelles découvertes de cuivre. Une mise à jour des ressources minérales est par ailleurs prévue d'ici mi-2026. La précédente estimation, publiée en mai 2025, faisait état de 773 000 tonnes de cuivre en ressources indiquées dans le district de Makoko, auxquelles s'ajoutaient 8,38 millions de tonnes en ressources inférées. Au regard des progrès déjà réalisés sur le site et du potentiel de nouvelles découvertes qu'elle y anticipe, Ivanhoe semble ainsi préparer le terrain au développement éventuel d'une deuxième mine de cuivre en RDC. En effet, la compagnie exploite actuellement Kamoakakula, le plus grand complexe cuprifère du pays. Situé à quelques kilomètres seulement de ce site, Western Forelands pourrait, à travers ces découvertes, constituer un prolongement naturel des opérations d'Ivanhoe dans cette région. Cette perspective s'inscrit dans un contexte où la demande de cuivre, métal clé de la transition énergétique, est appelée à croître fortement. Pour concrétiser cette ambition, plusieurs étapes restent encore à franchir. Si la société demeure pour l'heure focalisée sur l'amélioration du potentiel minier de Western Forelands, le développement d'une mine nécessitera des études complémentaires afin d'en confirmer la viabilité économique. Pour l'instant, Ivanhoe poursuit sa stratégie d'expansion dans le cuivre au-delà de la RDC, avec des travaux d'exploration en Zambie, sur les permis de la North-Western Province, ainsi qu'en Angola, sur le permis de Moxico.

Agence

BOURSE ZURICH

Le SMI faiblit, coup de semonce contre les droits de douane

La Bourse suisse a ouvert lundi en baisse, après l'annulation d'une grande partie des droits de douane par la justice américaine, laissant planer l'incertitude sur la suite. La semaine s'annonce chargée sur le front des résultats d'entreprises, avec pas moins d'une trentaine de sociétés suisses prêtes à dévoiler leurs résultats annuels, dont Alcon et Sandoz.

Par Agence

Samedi, le président américain Donald Trump a annoncé faire passer ses nouveaux droits de douane mondiaux de 10% à 15% "avec effet immédiat", en réaction au revers majeur infligé la veille par la Cour suprême. Selon les experts, les montants pouvant être réclamés par les entreprises se situaient entre 130 et 200 milliards de dollars. "C'est un morceau de politique économique qui est démonté et surtout un levier de négociation qui est amputé. Mais la Cour n'a pas tranché le plus explosif: la question des remboursements, laissant la patate chaude aux juridictions inférieures et aux douanes, avec le mot le plus redouté de Wall Street en filigrane: 'chaos'",

a résumé John Plassard. Selon le responsable de la stratégie d'investissement de la banque Cité Gestion, la réaction initiale des marchés est restée "contenue, ce qui montre que le risque était déjà partiellement intégré et que le marché attendait surtout la suite". "Personne ne sait ce qui va se passer ensuite", a souligné l'analyste de Swissquote, Ipek Ozkardeskaya, évoquant elle aussi une situation de "chaos". "La Maison Blanche a déclaré que les accords bilatéraux conclus restaient valables, mais personne ne comprend comment les partenaires commerciaux peuvent se voir imposer une taxe supplémentaire de 15% tout en conservant leur accord commercial initial". Pour Arthur Jurus, directeur des investis-

sements d'Oddo BHF Suisse, Washington "doit désormais passer par des instruments plus ciblés, souvent plafonnés à 15% et limités dans le temps. Cela transforme un choc frontal et immédiat en un processus plus fragmenté, plus technique et potentiellement plus discriminant selon les secteurs et les pays". Belimo sanctionné A la Bourse suisse vers 09h10, le SMI reculait de 0,12% à 13'842,50 ,00 points, après avoir clôturé vendredi en hausse de 0,44%. Le SLI abandonnait 0,28% à 2194,47 points et le SPI perdait 0,30% à 19'041,30 points. La majorité des valeurs vedettes était désormais dans le rouge, les plus fortes baisses étant enregistrées par Partners Group (-2,2%), VAT Group (-2,0%) et Galderma (-1,6%). Les poids lourds évoluaient dans des directions opposées, Roche (+0,1%) soutenant de justesse l'indice, alors que Nestlé

(-0,1%) et Novartis (-0,2%) reculaient. Les analystes de HSBC et Morgan Stanley ont relevé leurs objectifs de cours et confirmé leurs recommandations respectives à "buy" et "underweight" pour le géant de l'alimentation. Alcon (-0,9%), qui dévoilera ses résultats annuels mardi soir, baissait aussi. Les analystes du consensus AWP tablent pour le spécialiste de l'ophtalmologie sur un chiffre d'affaires en hausse au dernier trimestre, mais une marge en repli. Sur le marché élargi, Belimo (-9,0%) était lourdement sanctionné par les investisseurs. Le fabricant de servomoteurs pour circuits de ventilation a pourtant dégagé l'an dernier un bénéfice net de 181,6 millions de francs suisses, en hausse de 23,8%. La rentabilité de l'industriel zurichois, qui avait déjà fait état mi-janvier de recettes en hausse de 18,7% à 1,12 milliard, a pris de l'embonpoint.

APRÈS LA DÉFAITE DE TRUMP SUR LES DROITS DE DOUANE La Bourse de Paris prudente

La Bourse de Paris évolue en timide baisse lundi, l'optimisme suscité par le revers majeur infligé vendredi par la Cour suprême américaine aux droits de douane de Donald Trump laissant désormais place à la prudence face aux incertitudes autour de la question douanière. Vers 09H45 heure de Paris, l'indice CAC 40 perdait 0,12% soit 10,37 points, pour s'établir à 8.505,12 points. Vendredi, l'indice vedette avait grimpé de 1,39%, terminant à 8.515,49 points, dépassant son précédent record en clôture touché deux jours plus tôt. Le CAC 40 a même culminé à 8.529,00 points, signant aussi un nouveau record en séance. La Cour suprême des Etats-Unis a jugé vendredi que Donald Trump avait outrepassé ses pouvoirs en imposant des droits de douane sur de nombreux produits entrant aux Etats-Unis, infligeant un sérieux revers au président américain qui a annoncé dans la foulée avoir signé depuis le Bureau ovale un décret imposant une nouvelle taxe douanière mondiale de 10%. Samedi, il a ensuite annoncé faire passer ses nouveaux droits de douane mondiaux de 10 à 15% "avec effet immédiat". "La Cour suprême rappelle qu'un régime (douanier) mondial ne peut pas être créé via une simple loi d'urgence, redéfinissant ainsi les limites du pouvoir présidentiel", relève John Plassard, responsable de la stratégie d'investissement chez Cité Gestion Private Bank. "Mais Donald Trump a immédiatement réagi en utilisant d'autres outils juridiques, montrant que la stratégie (douanière) se transforme plutôt qu'elle ne disparaît", poursuit-il.

"Les nouvelles annonces du président américain en matière de droits de douane ont déjà dissipé l'euphorie initiale suscitée par le verdict", remarque Andreas Lipkow pour CMC Markets. "Personne ne sait ce qui va suivre. La Maison Blanche a affirmé que les accords bilatéraux déjà conclus restaient valables, mais personne ne comprend comment les partenaires commerciaux pourraient se voir imposer 15% supplémentaires tout en conservant leurs accords initiaux", résume Ipek Ozkardeskaya. "Il n'y a pas non plus de clarté quant à la question de savoir si, et comment, les États-Unis rembourseront les entreprises soumises illégalement aux droits de douane et qui ont probablement déjà répercuté ces coûts sur leurs clients", poursuit-elle. La commission européenne a exigé dimanche "des éclaircissements complets".

Dassault Systèmes change de tête

Le directeur général de Dassault Systèmes, Pascal Daloz, a été nommé président-directeur général de l'éditeur de logiciels français, a annoncé samedi le groupe dans un communiqué après le retrait de l'actuel président. "J'ai demandé, pour des raisons personnelles, à être libéré de mes obligations de Président du Conseil d'administration de Dassault Systèmes", a déclaré Bernard Charlès, co-fondateur du groupe, cité dans le communiqué. A la Bourse de Paris, le titre Dassault Systèmes perdait 2,09% à 17,07 euros vers 09H45 heure locale.

Agence

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN				
Cours du : 23 Février 2026				
Valeur : 25 Février 2026				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.7404	129.7554
1	EUR	EURO	153.3921	153.4358
1	GBP	POUND STERLING	175.4197	175.4874
100	JPY	JAPANESE YEN	83.9472	83.9678
1	CNY	CHINESE YUAN	18.7776	18.7834
1	CHF	SWISS FRANC	167.9053	167.9899
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.8950	94.9337
1	DKK	DANISH KRONE	20.5272	20.5316
1	SEK	SWEDISH KRONA	14.3679	14.3730
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	13.6186	13.6239
1	AED	UAE DIRHAM	35.3189	35.3297
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.5836	34.5922
1	KWD	KUWAITI DINAR	424.8212	425.0095
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.4648	44.9117
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.1439	14.1455
1	LYD	LIBYAN DINAR	20.4525	20.5576
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2607	3.2709
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.1275	178.1275

MALGRÉ L'IMBROGLIO SUR LES DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS

Les marchés en Asie enthousiastes

Les marchés progressent lundi en Asie, les investisseurs saluant le revers imposé vendredi par la Cour suprême américaine aux droits de douane de Donald Trump, malgré les incertitudes causées par l'annonce par celui-ci de nouvelles surtaxes relevées le lendemain. Vers 03H15 GMT, l'indice Hang Seng de la Bourse de Hong Kong progressait de 2,62% à 27.106 points, porté par ses valeurs technologiques, inversant ainsi la perte de 1,1% enregistrée vendredi. Vers 03H15 GMT, le titre des géants du e-commerce chinois Alibaba et JD.com gagnaient 3,74% et 4,91%, et celui du conglomérat Tencent 3,07%. À Séoul, l'indice Kospi progressait de 1,01% et à

Taipei, le Taiex affichait une hausse de 1,61%. Les Bourses de Shenzhen et Shanghai, fermées depuis le 13 février, rouvriront mardi. La Bourse de Tokyo était également fermée en raison d'un jour férié. Les marchés boursiers mondiaux étaient portés vendredi par la décision de la Cour suprême américaine d'invalidier une grande partie des droits de douanes instaurés par Donald Trump, qui devraient bénéficier surtout à l'Inde et la Chine, même si de grandes incertitudes demeurent. Le président américain a néanmoins ravivé les tensions samedi en annonçant faire passer ses nouveaux droits de douane mondiaux de 10% à 15% «avec effet immédiat».

«Le paysage des droits de douane est désormais plus incertain qu'auparavant» Pour Rodrigo Catril, spécialiste des marchés des devises pour la National Australia Bank, «le paysage des droits de douane est désormais plus incertain qu'auparavant, et l'incertitude n'est une bonne nouvelle pour aucune économie ni aucun marché» «A moins que le bon sens ne prévale, nous pourrions entrer dans un processus circulaire où de nouveaux droits de douane sont annoncés, puis potentiellement annulés, pour que de nouveaux droits de douane soient annoncés, et ainsi de suite», souligne-t-il. Cette invalidation par la Cour su-

prême américaine des droits de douane fait notamment peser un énorme point d'interrogation sur le devenir de l'accord commercial entre Union européenne et États-Unis, alors que le Parlement européen, initialement très remonté contre ce texte, s'apprêtait à donner son feu vert mardi. L'agence Bloomberg a également rapporté que les responsables commerciaux indiens compaient reporter leur voyage visant à finaliser leur accord provisoire avec les Etats-Unis.

Dollar et pétrole en baisse

L'incertitude a pesé sur le dollar, qui décrochait face au yen, à l'euro et à

la livre sterling. Vers 03H15 GMT, la devise japonaise gagnait 0,46% face au billet vert à 154,34 yens pour un dollar. Les cours du pétrole étaient en baisse, alors que le médiateur omanais a annoncé dimanche que l'Iran et les États-Unis doivent reprendre jeudi leurs pourparlers, Téhéran estimant qu'il y avait de «bonnes chances» de parvenir à un accord tout en se réservant le droit de «se défendre» en cas d'attaque. Vers 03H15 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord cédait quelque 0,85% à 71,75 dollars le baril, quand celui de son équivalent américain, le WTI, perdait 0,89% à 65,89 dollars.

Agence

APRÈS LA DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME

La Chine presse les États-Unis «d’annuler» les droits de douane «unilatéraux»

La Chine a exhorté, lundi, les États-Unis à mettre fin aux droits de douane « unilatéraux » imposés à leurs partenaires commerciaux, à la suite d’une décision de la Cour suprême des États-Unis invalidant une large partie des mesures tarifaires adoptées sous l’administration de Donald Trump.

Synthèse Rédaction internationale

Dans un communiqué, le ministère chinois du Commerce a indiqué avoir « pris note » du jugement rendu par la plus haute juridiction américaine et procéder « à une évaluation complète de son contenu et de son impact ». Pékin a toutefois averti que Washington envisageait déjà des mesures alternatives, notamment par le biais d'enquêtes commerciales, afin de maintenir une pression tarifaire sur ses partenaires. « La Chine continuera à suivre de près cette situation et à défendre résolument ses intérêts », a prévenu le ministère, tout en appelant les États-Unis à « annuler les droits de douane unilatéraux ».

Deuxième économie mondiale et partenaire commercial majeur de Washing-

ton, la Chine a été la principale cible de la politique protectionniste relancée par Donald Trump après son retour à la Maison-Blanche en janvier 2025. L'administration américaine avait alors ré-introduit et élargi plusieurs surtaxes sur des produits chinois stratégiques, invoquant la nécessité de rééquilibrer les échanges et de protéger l'industrie nationale.

Ces décisions avaient ravivé les tensions entre les deux premières puissances économiques mondiales, plongeant les marchés dans l'incertitude. Pendant plusieurs mois, Pékin et Washington se sont livrés à une escalade de représailles tarifaires et de restrictions commerciales, affectant les chaînes d'approvisionnement mondiales, les investissements et la croissance de nombreux pays tiers.

Une accalmie relative était intervenue en octobre dernier, lorsque Donald Trump et le président chinois Xi Jinping s'étaient accordés sur une trêve commerciale. Cet apaisement, salué par les milieux d'affaires, reste toutefois jugé fragile par de nombreux experts, qui soulignent la persistance de divergences structurelles entre les deux capitales.

La décision de la Cour suprême américaine pourrait rebattre les cartes, mais ses retombées concrètes demeurent incertaines. Pékin redoute notamment que Washington ne contourne le jugement par d'autres instruments juridiques. Dans ce contexte, la relation commerciale sino-américaine, pilier de l'économie mondiale, demeure suspendue aux choix politiques et judiciaires des prochains mois.

ALLEMAGNE

1,9 million de diplômés universitaires menacés par la pauvreté

En Allemagne, pays souvent présenté comme un modèle de stabilité économique en Europe, une réalité plus contrastée émerge. Selon des données récentes publiées par l'Office fédéral des statistiques, près de 1,9 million de personnes hautement qualifiées étaient menacées par la pauvreté en 2025. Ces chiffres, demandés par le parti Sahra Wagenknecht Alliance, montrent une hausse de 350 000 personnes par rapport à 2022.

Un paradoxe statistique frappant

Les données révèlent une contradiction notable : alors que le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté augmente parmi les diplômés, le nombre total de titulaires de diplômes supérieurs a lui aussi fortement progressé.

Entre 2022 et 2025, le nombre de personnes disposant d'un diplôme universitaire, d'un diplôme d'école supérieure ou d'une académie professionnelle est passé de 19,41 millions à 21,04 millions, soit une augmentation de plus de 1,6 million de personnes. Autrement dit, l'Allemagne compte davantage de diplômés qu'auparavant, mais le marché du travail ne parvient pas à absorber l'ensemble de cette main-d'œuvre qualifiée dans des emplois offrant des salaires suffisants.

Un chômage en hausse chez les diplômés

Selon les données de l'Agence fédérale pour l'emploi, le taux de chômage parmi les personnes disposant d'un diplôme académique est passé de 2,2 % en 2022 à 3,3 % en 2025.

Même si ce niveau reste relativement faible comparé à d'autres catégories, cette progression reflète une pression croissante sur les diplômés, traditionnellement considérés comme les plus protégés face aux aléas économiques.

Le seuil officiel de pauvreté en 2025

En Allemagne, une personne est officiellement considérée comme menacée par la pauvreté lorsque son revenu est inférieur à 60 % du revenu médian national. En 2025, ce seuil s'élevait à 1 446 euros par mois (environ 1 565 dollars) pour une personne vivant seule. Ce critère permet d'évaluer le risque de précarité relative dans un pays où le coût de la vie reste élevé, notamment dans les grandes villes comme Berlin, Munich ou Hambourg.

Les moins qualifiés restent les plus exposés

Malgré la hausse du nombre de diplômés menacés par la pauvreté, le risque demeure nettement plus élevé chez les personnes faiblement qualifiées. Parmi les 14,34 millions de personnes appartenant à cette catégorie en 2025, environ 4,14 millions étaient exposées au risque de pauvreté. Les données montrent également que les personnes titulaires d'un diplôme de niveau intermédiaire présentent un risque plus élevé que les universitaires, confirmant que le niveau d'éducation reste un facteur déterminant, même si son rôle protecteur s'érode.

R I.

ETATS-UNIS

L'état d'urgence déclaré face à une violente tempête de neige

Une puissante tempête hivernale frappe la région du Mid-Atlantic et le nord-est des États-Unis, apportant d'importantes chutes de neige, des conditions de blizzard, des vents violents et des inondations côtières, a indiqué lundi le National Weather Service (NWS). Selon les prévisions, les chutes de neige pourraient atteindre un rythme de cinq à sept centimètres par heure par moments, avec des accumulations totales comprises entre 30 et 60 centimètres dans certaines zones, rendant les déplacements "presque impossibles". Le NWS a émis une alerte au blizzard pour l'Etat de New York de

13h00 dimanche à 18h00 lundi. Les autorités préviennent que les chutes de neige les plus intenses coïncideront avec les vents les plus forts lundi, avec une visibilité susceptible de tomber sous les 400 mètres.

De son côté, le maire de New York, Zohran Mamdani, a déclaré que la ville s'attend à recevoir entre 45 et 55 centimètres de neige, accompagnés de rafales pouvant atteindre 80 km/h, ainsi qu'à des inondations côtières pouvant atteindre 75 centimètres à marée haute.

Par ailleurs, il a annoncé la proclamation de l'état d'urgence dans la ville. Une interdiction de circuler sera en

vigueur de 21h00 dimanche à 12h00 lundi. Les écoles de la ville resteront également fermées lundi, a-t-il précisé lors d'une conférence de presse.

Dans le même temps, l'ensemble du New Jersey est placé en alerte blizzard pour la première fois en 30 ans, avec une probabilité de 90 % que tout l'Etat enregistre 30 centimètres ou plus de neige.

La gouverneure Mikie Sherrill a déclaré l'état d'urgence dans les 21 comtés, appelant les habitants à quitter immédiatement les routes. "Prenez cette tempête au sérieux", a-t-elle insisté. A Boston, le bureau local du NWS a signalé une tempête potentiellement

"historique et destructrice" au sud-est du corridor Boston-Providence. Des rafales de vent comprises entre 95 et 113 km/h sont attendues, avec des coupures de courant généralisées et des dégâts aux arbres. Les conditions les plus sévères sont prévues lundi entre 4h00 et midi.

L'indice de gravité des tempêtes hivernales du NWS identifie le sud-est de la Pennsylvanie, le New Jersey, Long Island, le Rhode Island et le sud-est du Massachusetts comme les zones les plus touchées, avertissant de "perturbations étendues et généralisées de la vie quotidienne".

APS

DROITS DE DOUANE L'UE "attend" des Etats-Unis qu'ils respectent l'accord commercial

La Commission européenne a déclaré dimanche attendre des Etats-Unis qu'ils respectent leur accord commercial avec l'UE, alors que le président américain Donald Trump a annoncé vouloir augmenter les droits de douane après le revers infligé par la Cour suprême à sa politique commerciale agressive.

"Un accord est un accord. En tant que premier partenaire commercial des Etats-Unis, l'UE attend de ces derniers qu'ils respectent les engagements pris dans la déclaration commune, tout comme l'UE respecte les siens", a déclaré la Commission européenne dans un communiqué. Elle a également exigé « des éclaircissements complets sur les mesures que les Etats-Unis ont l'intention de prendre » à la suite de la décision de la Cour suprême.

Cette invalidation par la Cour suprême américaine des droits de douane fait peser un énorme point d'interrogation sur le devenir de l'accord commercial, alors que le Parlement européen, initialement très remonté contre ce texte, s'apprêtait à donner son feu vert mardi.

Cet accord, signé l'été dernier, a permis à l'UE de limiter à 15% les droits de douane appliqués aux Etats-Unis sur la plupart de ses produits, loin des 30% que le président américain avait menacé d'appliquer.

APS

ITALIE

Accélération modérée de la croissance

Malgré le repli de décembre 2025, le climat des affaires reste bon. Au T4, l'indice PMI a atteint son meilleur niveau moyen de l'année (52,4) du fait d'une forte amélioration de l'activité dans le secteur des services (53,5 ; +1,4 point t/t). Ce dynamisme devrait se poursuivre au T1 2026, soutenu par les Jeux olympiques d'hiver qui se dérouleront en Italie. Côté manufacturier, le climat reste morose en moyenne au T4 (49,5 ; -0,2 point t/t) en raison d'une nette contraction de la production en décembre (46,8 ; -3,5 points m/m) et d'une baisse continue des embauches.

La confiance des ménages reste stable sur les deux derniers mois de l'année (-16,4) mais elle est toujours inférieure de 1 point à sa moyenne de long terme. Les ménages italiens anticipent une hausse de l'inflation en 2026, ce qui détériore légèrement leurs anticipations concernant la situation économique. Bien qu'elles diminuent, leurs intentions d'effectuer des achats importants sur les douze prochains mois restent élevées en comparaison historique.

Agence

ESPIONNAGE CHEZ GOOGLE

trois suspects iraniens et un risque de 20 ans de prison

L'alarme a sonné fort du côté de chez Google. Trois personnes auraient subtilisé des secrets industriels importants du géant américain.

Dérober des secrets industriels est une des activités majeures de la guerre de l'ombre que peuvent se mener les différents États et leurs services secrets. Une activité si intense qu'elle fait aussi beaucoup de dégâts entre alliés, comme le rappelait l'ancien secrétaire à la Défense américain Robert Gates en 2014, quand il expliquait que la France était, juste derrière la Chine, le pays qui subtilisait le plus de secrets industriels américains. Mais on peut au moins être sûr que dans ce nouveau dossier, Washington ne pourra pas nous accuser.

Trois suspects iraniens auraient volé des secrets portant sur sa puce Google Tensor

Trois Iraniens viennent d'être inculpés en Californie pour le vol de secrets industriels relatifs à la puce Google Tensor, installée sous le capot des smartphones Pixel de Google. Sont d'abord sur la selette deux soeurs, toutes deux ingénieurs : Samaneh Ghandali (41 ans) et Soroor Ghandali (32 ans). La première, qui a travaillé chez Google, est accusée d'avoir transmis près de 300 documents, dont des



secrets commerciaux, à un service de communication extérieur aux États-Unis. Sa soeur, qui a été en stage chez Google, aurait elle fait transité 34 documents supplémentaires par le même canal. Le troisième accusé est l'époux de la

grande soeur, Mohammadjavad Khosravi (40 ans), qui n'a lui jamais travaillé pour Google, malgré de nombreuses tentatives de s'y faire recruter. Il est suspecté d'avoir aidé les soeurs à transmettre les documents, et à détruire les preuves. Les trois encourent une peine

qui pourrait atteindre les 20 ans de prison.

Les trois accusés travaillaient-ils pour l'Iran ?

« Les accusés ont [...] exfiltré des documents confidentiels et sensibles, notamment des secrets commerciaux liés à la sécurité des processeurs, à la cryptographie et à d'autres technologies, de Google et d'autres entreprises technologiques vers des tiers non autorisés et des emplacements personnels » a indiqué un communiqué du département de la Justice des États-Unis.

Si l'Iran n'est pas accusé directement de cette manœuvre, les procureurs expliquent que les suspects ont fait transité les informations vers des appareils professionnels, mais aussi d'autres situés en Iran.

Le pays avec lequel les États-Unis vivent aujourd'hui une crise de grande ampleur, avec le rassemblement d'une armada américaine au large du pays comme on n'en avait plus vu au Moyen-Orient depuis l'invasion de l'Irak en 2003, est donc bien dans le viseur des autorités. Quelle sera la suite ?

Pourquoi votre voiture hybride consomme 300% de plus que prévu

L'Institut Fraunhofer vient de publier l'analyse la plus large jamais conduite sur les hybrides rechargeables en Europe, portant sur 981 035 véhicules. Leur consommation réelle dépasse de 300% les chiffres homologués, et brancher son véhicule plus souvent n'y change quasiment rien.

981 035 véhicules hybrides rechargeables européens, des données de consommation embarquées collectées entre 2021 et 2023 par l'Agence européenne pour l'environnement, et deux chercheurs de l'Institut Fraunhofer, Patrick Plötz et Till Gnann, qui publient leurs conclusions. Jamais une étude sur les PHEV (soit Plug-In Hybrid Electric Vehicle pour véhicule hybride rechargeable) n'avait atteint cette ampleur. La consommation moyenne réelle tourne autour de 6,1 L/100 km, contre 1,57 L/100 km annoncé selon le cycle WLTP homologué (Worldwide Light Vehicles Test Procedures, ou la procédure d'essai mondiale harmonisée pour les véhi-

cules légers), soit un écart de 326 %. Pour un thermique classique, ce même écart entre homologation et réalité est d'environ 20%.

On pourrait croire que c'est uniquement le comportement des conducteurs qui pose problème. On se trompe. En mode « décharge batterie », celui où la batterie se vide progressivement, supposément le plus électrique des deux modes, eh bien la consommation réelle atteint 2,98 L/100 km en moyenne, contre 1,57 L/100 km prévu. Presque le double, dans le mode censé être le plus propre. Or les données OBFCM montrent que cette valeur plancher de 2,8 L/100 km ne bouge pas, quelle que soit la fréquence de recharge. Brancher son PHEV tous les jours n'y change rien. Le moteur thermique se déclenche structurellement, pour des raisons de puissance, de gestion thermique ou de calibration logicielle, même batterie pleine. Au total, seulement 27 à 31% des kilomètres par-

courus se font sans moteur thermique. Un PHEV en conditions réelles se comporte, dans les faits, comme un hybride classique à essence.

Porsche, Ferrari, Bentley, les marques qui ne branchent jamais

Les données par marque font apparaître un paradoxe que l'étude qualifie elle-même de « particulièrement frappant ». Les 11 307 Porsche PHEV de la base ont parcouru en moyenne 27 000 km, mais n'ont consommé que 7 kWh d'électricité au total sur cette distance. La Porsche médiane affiche zéro kilowattheure. Plus de la moitié de ces véhicules n'ont donc jamais été branchés pendant toute la durée de l'étude. Juste derrière, Ferrari et Bentley occupent les deux places suivantes dans ce classement inverse. Ce sont pourtant les propriétaires qui auraient le plus facilement les

moyens d'installer une borne à domicile. Mais quand le plein d'essence représente une fraction négligeable d'un budget mensuel, la logique économique du branchement ne tient plus. Ces véhicules roulent donc comme des thermiques, tout en bénéficiant des avantages fiscaux liés au statut PHEV, et affichent sur le papier des émissions cinq fois inférieures à la réalité. À l'opposé du classement, Toyota et Renault enregistrent les meilleures proportions de conduite électrique de toute la flotte analysée.

Le lobby qui joue la montre sur la réglementation

L'Union européenne avait prévu deux ajustements successifs du « facteur d'utilité », le paramètre qui détermine quelle part du trajet est supposée se faire à l'électrique dans le calcul réglementaire. Une première correction est entrée en vigueur en janvier 2025, une seconde

est prévue pour 2027. L'association allemande des constructeurs automobiles, la VDA, demande la suspension de ces ajustements en invoquant une base de données insuffisante.

Les chercheurs de Fraunhofer répondent point par point que l'argument ne tient pas scientifiquement, puisque le million de véhicules analysés couvre 30 à 40 % de la flotte européenne de PHEV.

Si ces corrections n'entrent pas en vigueur, les scénarios modélisés par l'étude tablent sur 23 à 25 millions de tonnes de CO₂ supplémentaires d'ici 2045. Et même avec les ajustements prévus pour 2027, l'écart entre réglementation et réalité resterait autour de 40 %. Pour le ramener au niveau d'un thermique ordinaire, soit environ 20 %, il faudrait pousser le paramètre de calcul bien au-delà des valeurs que les constructeurs acceptent aujourd'hui de discuter...

Brèves

Amazon arrête son robot d'entrepôt Blue Jay

En octobre dernier, le e-commerçant a annoncé Blue Jay, un système de bras robotisé censé servir de « paire de mains supplémentaire » pour les employés de ses entrepôts. Mais après quelques mois de test, Amazon a scellé son sort selon Business Insider et TechCrunch. Blue Jay était censé être un système

d'assistance multi bras destiné aux centres de livraison dans la journée, et était en cours de test en Caroline du Sud. La technologie qui a été développée serait transférée vers d'autres projets sans autre précision à ce stade.

Google lance Gemini 3.1 Pro

Le fournisseur a annoncé la dernière version de son modèle le plus évolué doté de capacités de

raisonnement pour la résolution de problèmes complexes. Côté performance, ce modèle affiche de bons scores sur différents benchmarks comme ARC-AGI-2 qui évalue la capacité d'un LLM à résoudre des schémas logiques entièrement nouveaux. Gemini 3.1 Pro est disponible pour les utilisateurs abonnés AI Pro et Ultra mais les développeurs et les entreprises peuvent aussi y accéder en preview via AI Studio, Antigravity, Vertex AI, Gemini Enterprise, Gemini CLI et Android Studio.

DACIA DUSTER 140 CH

Pourquoi ce nouveau moteur au prix du GPL nous laisse perplexes

Le Duster s'offre les service d'une motorisation électrifiée de 140 ch. Exclusivement livrée en boîte mécanique, « elle se destine à usage urbain », selon Dacia. Une stratégie étonnante car elle arrive au même prix que la version GPL, équipée d'une boîte automatique.

Dacia enrichit l'offre de motorisations du Duster d'une version micro-hybridée de 140 ch. Le 3 cylindres essence suralimenté associé à un système d'hybridation légère 48 V ici est exclusivement livré en boîte mécanique. Le Duster ainsi motorisé est accessible dès 24 000 €, soit le même prix que le nouveau très économique Eco-G 120 (3 cylindres à bicarburation essence/GPL), équipé au choix d'une boîte mécanique ou automatique et promettant plus de 1 500 km d'autonomie, tous pleins faits. Nous avons questionné Dacia sur la pertinence de cette cohabitation tarifaire et la réponse ne nous a vraiment pas convaincus.

Une stratégie tarifaire qui pose question

« Ces deux motorisations répondent à des usages distincts (le Mild hybrid 140 est adapté aux trajets urbains plus courts, l'Eco-G 120 aux grands roulages, avec un confort de conduite accru) et le positionnement prix répond à une stratégie d'offre qui a pour objectif que chaque client puisse choisir l'une de ces technos en fonction de son usage, pas en fonction du seul critère coût (...) Le GPL étant plébiscité par nos clients (coût d'usage et autonomie), nous y avons ajouté une BVA pour plus d'agrément. Cette technologie, tout comme l'hybridation légère, a un coût, qui explique pour partie la convergence des tarifs », explique Dacia. Proposer un moteur essence "puissant" et exclusivement en boîte mécanique pour un usage urbain, curieux. Peu émetteur en CO₂, ce moteur à hybridation légère permet d'adoucir le montant du malus (330 € au maximum) et comme le Duster est une construction légère (1 440 kg), il échappe au malus sur le poids. À ce propos, le petit 3 cylindres profite de cette légèreté pour exprimer sa vitalité sans forcer. Le couple déboule à mi-régime, bien aidé par l'électrification, et se porte garant d'accélération soutenues et de reprises solides. Sur le papier, ses performances sont similaires à celles de l'hybride 155 avec un 0 à 100 km/h sous les 10 s et une V-max de 180 km/h.



Dans la vraie vie, cette motorisation offre davantage de peps et d'homogénéité que l'hybride 155. Vous aurez par exemple moins de difficultés à affronter un relief et moins de frustration pour dépasser ou voyager avec 5 occupants à bord. À la différence, ce bloc est exclusivement livré en

boîte mécanique. Vraiment dommage. Cette dernière s'avère accrocheuse notamment en quatrième où l'on peut littéralement entendre les pignons craquer. Il s'agit d'une boîte à six rapports. Le sixième n'a que pour objectif d'abaisser la consommation sur autoroute et les taux

de CO₂.

En parlant de consommation, le bilan est plutôt positif avec un 6,4 l/100, réalisé sur un parcours de 500 km. Le Duster MHEV 140 s'avère plus alerte et vif à conduire que l'Hybrid 155 dans quasiment toutes les situations... sauf en ville. L'absence de boîte automatique, les à-coups générés par le boost de l'électrique à basse vitesse et le premier rapport très court rendent la conduite urbaine saccadée et pas vraiment agréable. Ce moteur plus musclé met en lumière les progrès réalisés en matière de châssis. Le SUV de Dacia présente une meilleure tenue de caisse dans les virages sans se départir d'un bon niveau de confort. L'insonorisation gagnerait toutefois à être améliorée. Sur autoroute à vitesse de croisière, les bruits d'air et de roulement sont assez présents. La précision et la consistance de la direction ont aussi fait l'objet d'améliorations mais le Duster n'en devient pas un outil de précision pour autant. Il reste toutefois l'un des véhicules les plus polyvalents du marché qui remplit correctement sa tâche dans pratiquement tous les domaines. Hormis quelques habillages additionnels sur les versions haut de gamme, l'intérieur demeure agréable à vivre. Les plastiques sont durs mais agrémentés d'inserts et ornés de dessins valorisants.

Très bon point, le SUV roumain dispose de nombreux rangements intérieurs qui en font un bon compagnon de la famille. Tout comme le vaste coffre (594 litres) parfaitement adapté à cet exercice.

Ce dernier dispose en prime d'un plancher modulable qui abrite un kit de gonflage ou une roue de secours optionnelle (250 €). La banquette arrière réserve un accueil correct à deux adultes de bonne taille. Les assises sont bien creusées et l'espace aux genoux s'avère vivable pour les grands gabarits. Le système multimédia de base, simple et fonctionnel, propose d'entrée la réplique smartphone sans fil. Une version plus évoluée intégrant la navigation connectée et un système sono (6HP) est proposée en option à 600 € mais elle ne nécessite pas l'investissement à nos yeux.

Stellantis : le retour choc du diesel pour stopper l'invasion chinoise

Qui a osé signer la fin des véhicules diesel ? Pas Stellantis, visiblement. Le constructeur automobile, qui avait pleinement misé sur le 100 % électrique d'ici 2030 en Europe, vient d'opérer un virage à 180 degrés. C'est ce que l'on appelle revoir ses ambitions à la baisse. Enfin, pas tout à fait du point de vue de Stellantis. Le groupe international, qui ambitionnait de ne commercialiser que des véhicules électriques d'ici les cinq prochaines années sur le marché européen, vient d'annoncer un revirement pour le moins inattendu. Pour lutter contre la montée en puissance des constructeurs chinois, Stellantis mise finalement sur un retour en bonne et due forme du diesel.



Stellantis réhabilite le diesel pour se différencier sur le marché européen

D'après les informations rapportées par nos confrères du site Automobile

Propre, le diesel revient en priorité sur les versions familiales des utilitaires. Les Citroën Berlingo et Peugeot Rifter sont concernés, tout comme les Citroën SpaceTourer et

Peugeot Traveller, sans oublier leurs déclinaisons chez les autres marques du groupe. Pour rappel, certains modèles avaient pourtant été retirés en diesel pour respecter les objectifs de réduction des émissions de CO₂. En France, l'addition reste particulièrement salée : plus de 1 900 euros de malus pour un Berlingo, et jusqu'à environ 50 000 euros pour un Space-Tourer (48 901 euros pour être exact).

Le diesel comme argument concurrentiel face aux Chinois

La montée en puissance des constructeurs chinois en Europe constitue le principal argument du groupe pour justifier ce retour au die-

sel. Leurs parts de marché frôlent désormais les 10 % sur le Vieux Continent, et leur offensive se concentre sur les segments électrique et hybride. Les marques chinoises ne proposant aucune offre diesel, Stellantis y voit donc une ouverture qui pourrait lui conférer, selon lui, un avantage concurrentiel. Paradoxalement, la part du diesel dans les ventes automobiles européennes s'est effondrée, passant de 50 % à moins de 10 % en l'espace d'une décennie. Elle est à présent inférieure à la part de marché cumulée des constructeurs chinois en Europe. Maintenant, seul l'avenir dira si le choix de Stellantis de relancer le diesel s'est avéré pertinent ou si cette stratégie se heurtera à l'évolution rapide du marché européen.

Mots fléchés

Groupes de personnes	Élude	Lisière	Bistrot	Cabaret (deux mots)	Pénétras	Cheveu
Entretien	Pâtes	Vagabonder		Équipe anglaise	Instrument de musique	
						Affluent de la Dordogne
Fleuve français			Qui réagit			
Mammifères amphibies			Comique français (1926-2009)			
				Ni dieux, ni maîtres		Dieu celtique
				Maison commune		
Contestée			Obscène			
Abject			Esprit			
		Canota			Bécots	
Choisi			Anéantis-sement	Pays d'Asie		Introduc-tion d'un tube
Tente				Inconve-nance		Petit équidé
		Dirigeante israélienne (Golda)			Loupas	
					Microrégion corse	
Protège le doigt	Travaux forcés (initiales)		Ville croate		Écrivain français (1804-1857)	Chiffre
	Sport		Câble nautique			
		Pressant	Mises au point			Agréable
						Petit groupe instru-mental
Deux fois deux					Hydro-carbure saturé	
Chaste						
		Château de la belle au bois dormant	Banquise			
						Élève d'une grande école française
Reptile					Fût changée en génisse	
Retirés						Victoire de Napoléon Rires sur la toile (initiales)
			Convoitées	Fromage corse		Métal précieux
						Cent mètres carrés
Au dessus du panier				Cobalt		Adresse
Expectative				Épreuves	Continent	Vif
					Affole	
					Figure géométrique	
Policier	Teigne	Exclamation méridionale		Césium		Roi de tragédie
				Ville suisse		
						Article
						Beau perroquet
Nickel		Allonge			Faisceau lumineux	
Cité engloutie		Petit ruisseau			Argent	Petit saint
	Magot				Parties de cheminées	
	Possédés			Couvrant de blancheur		

PÉTROLE

Le Brent à plus de 71,4 dollars

Les cours du pétrole étaient en légère baisse lundi, les tensions géopolitiques dominant l'évolution du marché pétrolier depuis le début de l'année. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, perdait 0,49% à 71,41 dollars dans la matinée. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mars tombait de 0,50% à 66,15 dollars.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Mardi 24 février 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES
Plusieurs dossiers examinés

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres, consacrée au projet de loi relatif à la justice militaire, ainsi qu'à des exposés concernant des secteurs des mines, de l'agriculture et de la formation professionnelle, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside en ce moment une réunion du Conseil des ministres, consacrée au projet de loi relatif à la justice militaire et à des exposés portant sur le suivi de la réalisation du projet de la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba-Oued Kebrit-Port d'Annaba, la mécanisation agricole, la rentrée de la formation professionnelle de la session de février 2026 et les premiers jours du mois sacré de Ramadhan", lit-on dans le communiqué.

NUMÉRISATION

L'Afrique en voie de tripler sa capacité de data centres d'ici 2030

L'Afrique est en passe de tripler sa capacité de centres de données d'ici 2030, sans pour autant dépasser 0,6% de l'infrastructure informatique mondiale, selon un rapport publié par l'Africa Data Centres Association (ADCA) en collaboration avec Rising Advisory.

D'après ce document, la charge informatique active sur le continent s'élève actuellement à 360 mégawatts (MW), avec 238 MW en cours de construction et 656 MW supplémentaires planifiés. Si l'ensemble des projets aboutit, la capacité totale pourrait atteindre environ 1,2 gigawatt (GW).

Malgré cette expansion attendue, la part de l'Afrique dans la capacité mondiale devrait rester globalement inchangée, en raison de l'accélération des investissements dans les infrastructures numériques aux Etats-Unis, en Europe et en Asie, précise la même source.

Le rapport souligne, par ailleurs, que l'approvisionnement en énergie constitue désormais la principale contrainte au développement de nouveaux sites, davantage que la connectivité par fibre optique. Les déficits énergétiques et les pertes de transmission, pouvant atteindre 25% dans certains centres urbains, incitent les opérateurs à recourir à des accords d'achat d'électricité à long terme, à des micro-réseaux ou encore à la colocalisation avec des infrastructures d'énergies renouvelables.

Plus de 40 pays africains ont adopté des législations relatives à la protection des données, tandis que 15 Etats ont formalisé des stratégies nationales en matière d'intelligence artificielle, illustrant une orientation croissante vers la souveraineté numérique et l'hébergement local des données.

"Il ne s'agit pas d'un simple rattrapage technologique, mais d'une course contre la montre pour éviter que l'Afrique ne soit durablement exclue de la nouvelle économie mondiale de l'intelligence artificielle", a déclaré la présidente de l'ADCA, Faith Wai-thaka.

APS

ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UGTA

Evocation du militantisme des travailleurs et de leur rôle crucial durant la Guerre de libération nationale

L'Algérie commémore, ce mardi, le 70e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), une étape charnière rappelant le militantisme des travailleurs et leur rôle crucial durant la glorieuse Guerre de libération nationale, ainsi que leur contribution dans l'édification d'un Etat social, à la lumière de la poursuite de la concrétisation de nombreux acquis.

La commémoration de la création de l'UGTA permet de renouveler le serment avec l'action syndicale nationale, d'évoquer le rôle central des travailleurs dans la défense de la souveraineté nationale, ainsi que la contribution de cette organisation à l'édification d'un Etat social. La création de l'UGTA, le 24 février 1956, représente une étape cruciale dans le processus du Mouvement national, couronnant une prise de conscience syndicale élevée qui s'est manifestée par un ralliement précoce des travailleurs aux objectifs de la Révolution et leur grande mobilisation pour soutenir les décisions des dirigeants de la Révolution, à l'instar de la grève des huit jours (28 janvier-4 février 1957). Le rôle prépondérant de cette organisation s'est étendu au-delà du recouvrement de la souveraineté nationale, en s'impliquant dans la bataille de l'édification nationale. Ainsi, les multiples sacrifices consentis pour le développement de l'Algérie et le renforcement de ses acquis imposent une halte de reconnaissance et de respect pour les travailleurs, comme l'avait souligné, à maintes occasions, le président de la République, M. Abdelmad-

jid Tebboune, qui avait exprimé sa fierté face à l'abnégation et au dévouement des travailleurs et des syndicalistes algériens pour leur pays et le courage dont ils ont fait montre dans la défense de l'Etat et de ses institutions, assurant que leur souvenir continuera à "inspirer les générations successives, qui puisent dans leur engagement les plus éminentes valeurs de patriotisme et d'honneur".

Il avait cité, en exemple, le parcours et la lutte du martyr Aïssat Idir et du militant syndicaliste Abdelhak Benhamouda, ainsi que de leurs compagnons tombés en martyrs durant la glorieuse Révolution du 1er Novembre et des martyrs du devoir national.

"L'Algérie victorieuse compte sur ses enfants, travailleuses et travailleurs, qui contribuent avec le même engagement et la même loyauté envers la patrie, en cette étape cruciale, depuis leurs divers postes, au façonnement d'un modèle économique moderne", avait déclaré le président de la République, lors de la célébration du 69me anniversaire de l'UGTA. Le 70e anniversaire intervient, faut-il le souligner, dans un contexte national marqué par la poursuite de la consolidation du caractère social de l'Etat, consacré dans la Déclaration du 1er novembre 1954. Sous la conduite du président de la République, l'Algérie poursuit le renforcement de ce choix, à travers une batterie de mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et à réaliser davantage d'équité sociale. Dans ce sens, des dispositions ont été prises pour améliorer le niveau de vie des Al-

gériens, contribuant ainsi à la hausse des revenus des travailleurs, à l'instar de la revalorisation du salaire national minimum garanti qui passe de 20.000 DA à 24.000 DA.

La catégorie des retraités a, elle aussi, bénéficié de mesures qualitatives, dont une hausse à hauteur de 10% au profit de ceux dont la pension est inférieure ou égale à 20.000 DA et de 5% pour ceux dont les pensions sont supérieures à ce plafond. En soutien également à la femme travailleuse, l'Etat a institué l'extension du bénéfice du congé de maternité à cinq mois complets, avec une indemnisation journalière du salaire pendant 150 jours au lieu des 98 jours. Ces mesures qui illustrent la volonté politique de l'Etat de parachever les réformes sociales permettant aux travailleuses de concilier responsabilités familiales et professionnelles.

D'autres mesures sociales importantes ont été décidées au profit du secteur de l'Education, dont la réduction de 3 ans l'âge de départ à la retraite des enseignants et des professeurs, tous cycles confondus, ainsi que l'intégration de 82.410 enseignants contractuels, suite à une précédente opération ayant concerné 62.000 enseignants contractuels, portant ainsi le total à 144.410 enseignants intégrés dans l'ensemble des cycles de l'enseignement. Une initiative qui illustre pleinement la reconnaissance du rôle fondamental des enseignants, tant dans l'éducation et la formation des jeunes que dans la protection des générations futures.

APS

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

Arrestation de 10 individus et saisie de près de 3 kg de kif traité

La Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Béni Messous et la Brigade de la police judiciaire (BPJ) de la Sûreté de la circonscription administrative de Bouzaréah (Alger), ont procédé, la semaine dernière, à l'arrestation de dix (10) individus impliqués dans une affaire de trafic de drogue et à la saisie de près de 3 kg de kif traité et de 3.590 comprimés psychotropes, indique lundi un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger.

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la BMPJ de Bénis Messous et la BPJ de la Sûreté de la circonscription administrative

de Bouzaréah, ont "démantelé, la semaine dernière, deux réseaux criminels composés de dix (10) individus impliqués dans une affaire de trafic de drogue, et procédé à la saisie de près de 3 kg de kif traité, de 3.590 comprimés psychotropes et d'armes blanches prohibées", précise la même source. "Cette opération a été menée suite à d'intensives investigations sur le terrain, qui ont permis aux enquêteurs de percer à jour l'activité de deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic illicite de drogue, avant d'identifier et d'arrêter successivement ses membres", souligne le communiqué, précisant que "la quantité de drogue

saisie était dissimulée dans les domiciles des suspects".

"L'opération, menée sous le contrôle du parquet territorialement compétent, s'est soldée par la saisie de 3.590 comprimés psychotropes, de 2,812 kg de kif traité, de 13 armes blanches prohibées, de 3 fumigènes et d'une somme d'argent estimée à 163,150 millions de centimes", ajoute la même source, soulignant que "les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, conformément à un dossier de procédure pénale.